



INFOS COMMUNALES

Ville de Sainte-Croix-en-Plaine



Décembre 2017
N°43

www.saintecroixenplaine.fr

Le mot du maire

Le compteur tourne inexorablement à la même vitesse pour chacun d'entre nous. Chaque fin et début d'année étant l'occasion de faire le point et d'émettre le vœu dans un innocent pronostic d'une amélioration constante et perpétuelle qui voudrait que l'an nouveau soit à tous égards meilleur que l'an passé.

L'euphorie passée, cette fuite du temps nous incite à relativiser les mauvais moments et optimiser les bons, afin de toujours préserver les valeurs, certes modestes mais essentielles auxquelles nous sommes fortement attachées à savoir : la simplicité, la courtoisie et la convivialité.

L'année 2017 a connu un intense débat démocratique à l'occasion des élections présidentielles. Le gouvernement sera-t-il à la hauteur des défis qui attendent notre pays : dette colossale, déficit public important, chômage conséquent et étranglement financier des collectivités locales.

Je souhaite que nos grands élus aient d'abord à cœur d'œuvrer pour l'intérêt commun en dehors des clivages partisans.

Vous découvrez dans ce bulletin un récapitulatif des travaux en cours et à venir dans notre ville à savoir : finalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU), restauration de l'orgue, réfection des impasses, extension du périscolaire, construction d'un hangar de stockage des services techniques et installation d'une clôture des terrains de football. Le seul bémol à ce programme ambitieux est que l'Etat n'a pas accordé de subvention pour le financement du périscolaire, pourtant particulièrement nécessaire aux familles.

Comme vous pouvez le constater, nous avons œuvré tout au long de l'année pour que notre Ville soit toujours plus agréable à vivre.

Ce que nous souhaitons vraiment, c'est que chacun porte un intérêt actif à notre commune, afin de préserver la qualité de ce qui nous est si cher.

Nous devons être acteur de notre bonheur, et non subir l'adversité.

La jeune Anne FRANCK avait écrit « que c'est merveilleux que personne n'ait besoin d'attendre un seul instant avant de commencer à améliorer le monde ».

N'oublions pas que nous avons la chance d'avoir cette liberté d'action et qu'il est possible d'agir à chaque moment, maintenant, demain et après-demain.

Sachez qu'il s'agit là de notre objectif au conseil municipal.

Les nombreuses associations culturelles et sportives de notre ville, grâce à l'engagement fort de leurs bénévoles constituent un réservoir d'énergie et d'enthousiasme extraordinaire.

Je souhaite que chacun de vous, puisse vivre pleinement ces 365 jours de la nouvelle année et qu'elle vous permette de réaliser ce qui vous tient à cœur.

Je vous adresse en mon nom et au nom de tous les élus du conseil municipal mes vœux les plus sincères à vous-mêmes et à vos proches.

Des vœux de santé tout d'abord, santé préservée ou retrouvée pour ceux confrontés à la maladie.

Des vœux de courage pour ceux confrontés aux difficultés de la vie, nous en connaissons tous.

Je vous souhaite de conserver l'espoir, la curiosité, l'envie de découvrir et d'entreprendre.

Je vous souhaite d'être pleinement vivant et de tirer le meilleur de la vie.

Très belle et heureuse année 2018 à tous.

Le maire, François HEYMANN

Sommaire

Le mot du Maire

Agir ensemble.....4

Commission voirie	4
Commission Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme : dernière ligne droite ...	5
Commission des bâtiments	6
Commission des finances.....	8
Du côté des écoles.....	10
Périscolaire et petite enfance	14
Commission fleurissement, embellissement, propreté.....	16
Commission des aînés	18
Commission vie associative	20
⇒ A l'honneur.....	21
Commission des forêts.....	22
Du côté du jumelage.....	23
Bon à savoir	24

A retenir 28

Un peu d'Histoire 32

État civil..... 35

Hommage à Sœur Bénilde	36
------------------------------	----

Pratique : un dépliant à conserver !

- *Plan de la commune
- *Calendrier 2018 des manifestations locales
- *Renseignements utiles
- *Liste des associations locales

La parole aux associations 37

Air modèle Blériot.....	37
Amicale de pêche.....	38
Amicale des donneurs de sang	39
Apepa (Association Pour l'Enseignement Public en Alsace).....	40
Arc club	41
ASSE (Association Sportive de Ste-Croix-en-Plaine et Environs).....	42
Association Familiale	43
Aurore : accordéon club et groupe folklorique	44
Compagnie d'Arc.....	45
Conseil de Fabrique	46
Football Club	47
Form'Ao.....	48
Le fil créatif.....	49
Les amis du St-Nicolas.....	50
Quilles-Club Union	51
Sapeurs-pompiers volontaires de Ste-Croix-en-Plaine	52
Sainte-Croix Histoire et Généalogie.....	53
Sainte-Croix Running Club	54
Société de chant Léonia	55
Société de gymnastique St Léon	56
Théâtre du Quiproquo	57
UNC (Union Nationale des anciens Combattants).....	58
Vélo Club	59

Agir ensemble

Commission voirie

La commission voirie a traité plusieurs dossiers se rapportant pour l'essentiel à la sécurité :

- ✓ L'installation de miroirs à plusieurs intersections ayant été demandée, la commission voirie après un examen au cas par cas, a toutefois considéré que dans les rues non accidentogènes, une telle installation ne se justifie pas : une visibilité réduite menant à plus de vigilance. Un avis favorable a cependant été donné, s'agissant du carrefour rue St Joseph / rue de Neuf-Brisach.
- ✓ La création passages protégés a été validée dans la rue Jean-Georges Stoffel, la rue de l'III et la rue de l'école, ainsi qu'entre la rue de Merdingen et la rue de la Bruche.
- ✓ L'instauration d'une place de stationnement temporaire limitée à 15 minutes au carrefour de la route de Bâle et de la rue du Maréchal Foch pour libérer plus de places pour les clients des commerces.
- ✓ Les panneaux de signalisations manquants ou détériorés ont été remplacés.
- ✓ Réfection des Quatre impasses :
Les travaux ont été attribués aux entreprises ayant déposé les offres économiquement les plus avantageuses :
 - Lot voirie / eaux pluviales : Ste Lingelheld288 880,55 €HT
 - Lot réseaux secs : Sté ETPE : 39 443,30 € HT

Démarrage des travaux : 20 novembre 2017, en commençant par les impasses n° 1 et 2.

Colmar Agglomération prendra en charge les puits perdus à hauteur de 82 199,28 € TTC.

Par contre, en raison de restrictions budgétaires, le conseil départemental n'apportera aucune aide financière.



- ✓ Travaux suivis par la commission :
 - Entretien courant des voiries départementales : reprises d'enrobés et gravillonnage route de Bâle et route de Sundhoffen par le conseil départemental,
 - Aménagement et travaux exécutés par Colmar Agglomération :
 - Aménagement et mise aux normes accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de quatre arrêts de bus,
 - Travaux d'entretien : mise en réseau de tampons d'assainissement et curage des réseaux d'assainissement pluvial et eaux usées.



Pour la commission, le maire, François HEYMANN

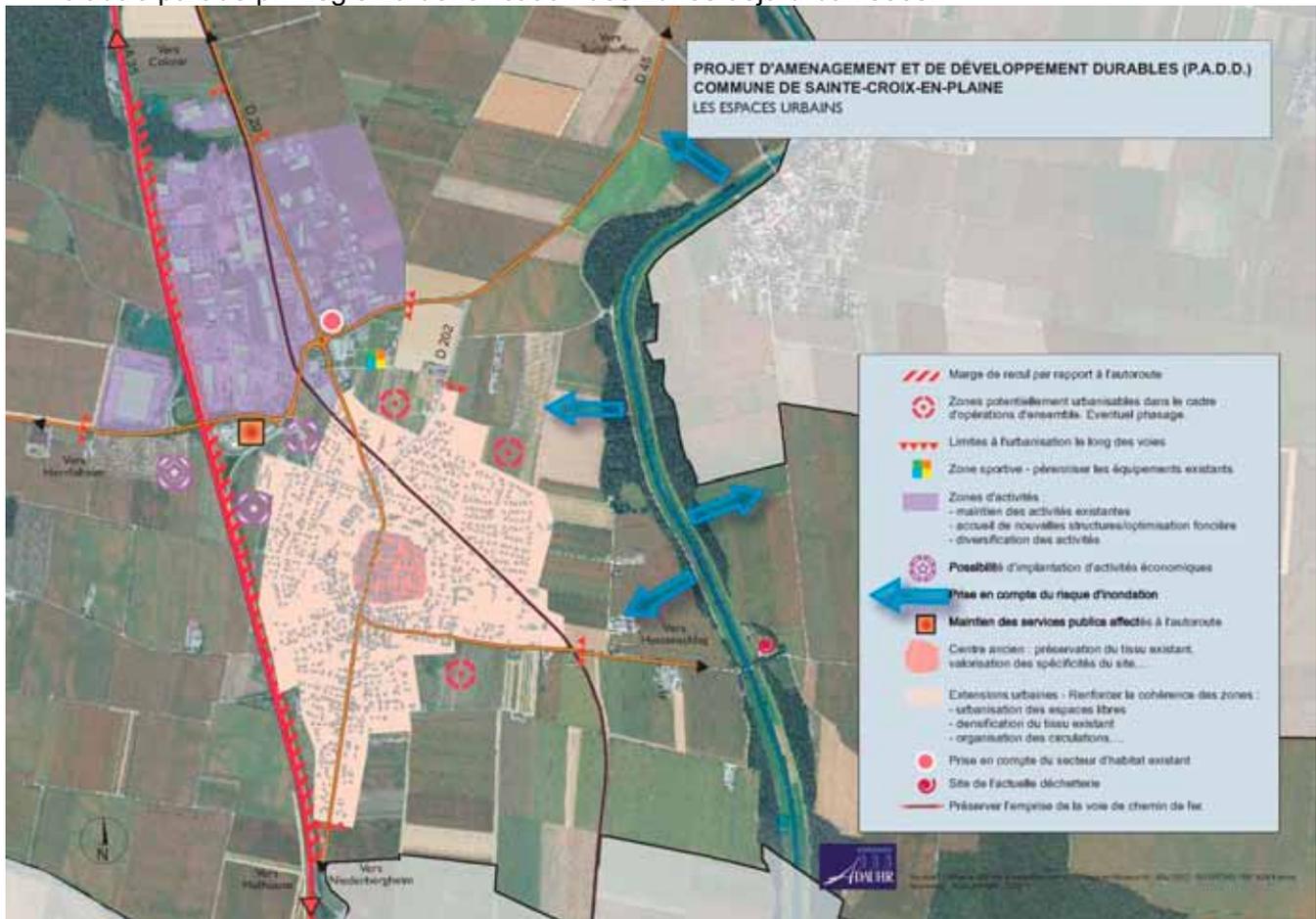
Commission Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme

Dernière ligne droite !

Les études étant terminées, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté par délibération du conseil municipal le 12 octobre 2017, et la concertation engagée prend fin à cette même date.

Ce PLU intègre les évolutions législatives récentes (lois Grenelle et A.L.U.R.- *Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové*) qui ont pour finalité :

- d'une part, de lutter contre l'étalement urbain qui se traduit par le grignotage progressif des surfaces agricoles, naturelles et forestières,
- d'autre part de privilégier la densification des zones déjà urbanisées.



Ces orientations réglementaires prennent également en compte des contraintes à la fois économiques, sociales et climatiques.

La délibération accompagnée du dossier de PLU ont été adressés au Préfet, aux personnes publiques associées ainsi que, à leur demande, aux communes limitrophes et EPCI directement intéressés.

Leur avis sera réputé favorable faute de réponse dans un délai de trois mois à compter de la transmission du projet de PLU arrêté.

Les documents sont susceptibles d'être modifiés pour tenir compte des avis émis lors de cette consultation. Les modifications envisagées doivent toutefois être conformes à l'intérêt général et ne doivent pas porter atteinte à l'économie générale du projet soumis à enquête publique.

Par la suite, la population sera informée du démarrage de l'enquête publique et des permanences du commissaire enquêteur.

Merci encore à tous ceux, citoyens et élus qui ont participé à ce dossier, en veillant toujours à ce que l'intérêt général de la commune reste supérieur aux intérêts particuliers.

Pour la commission, le maire, François HEYMANN

Commission des bâtiments

Nouveau périscolaire

La capacité d'accueil du périscolaire ne sera plus suffisante pour l'accueil des enfants à moyen terme.

Etudes préalables

Une concertation d'assistance à maître d'ouvrage a été passée avec l'Adauhr, afin d'assister la commune dans le cadre des missions suivantes :

- Définition des scénarios d'aménagement, élaboration du programme des travaux, afin d'accueillir 120 enfants
- Assistance à la sélection du maître d'œuvre (architectes NICOLAS / PAPROKI de Horbourg-Wihr)

Travaux

L'extension sera réalisée à l'angle Sud-Est du bâtiment existant de l'ancienne bibliothèque, qui sera rénové. Celle-ci abritera quatre salles d'activités, un bureau, une salle de réunion, un espace repos, des sanitaires et un local traiteur.





Cela représente 32,00 mètres de long, par 27,00 mètres de large, structure béton, recouverte d'une toiture terrasse végétalisée non accessible composée d'ouvertures zénithales.

Cette nouvelle construction, qui se veut fonctionnelle, compacte et contemporaine, présente une unité dans son aspect, son traitement architectural, par le choix des matériaux, des couleurs, des espaces et volumes et s'intègre parfaitement à l'existant qui garde son identité et sa signalétique dans le contexte urbain connu.

L'estimation prévisionnelle des travaux réajustée par le maître d'œuvre après le vote du budget primitif, a été fixée à 1 190 000 € HT soit 1 428 000 € TTC, la TVA étant récupérée à hauteur de 16,40 %.

Les résultats de l'ouverture des plis permettent de constater, s'agissant de la majorité des lots déjà attribués, que cette enveloppe financière va être respectée.

Il est regrettable de devoir constater que contrairement aux effets d'annonce relayés par la presse ; l'Etat n'accorde aucune subvention pour ce chantier. De même le dossier beaucoup plus modeste de sécurisation du site des écoles, déposé en 2016, n'a pas été retenu par les services de la Préfecture.

Hangar métallique

Un hangar métallique de 30,20 mètres sur 18,60 mètres, sera installé à l'arrière des ateliers municipaux, augmentant ainsi la capacité de stockage des services techniques.

Les travaux ont été attribués à l'entreprise Waltefaugle pour un montant de 81 166,19 € HT soit 97 399,43 € TTC.

Travaux de clôture au stade

La sécurisation et la mise en place d'une clôture autour des terrains de football de la salle de la Colombe a été effectuée pour un montant de 35 218,33 € HT soit 42 262 € TTC.



Presbytère

En vue de l'installation du nouveau chargé d'âmes de la Communauté de paroisses, à savoir l'Abbé Jimmy Barros, quelques travaux avaient déjà été réalisés en 2016 (revêtements de sols, électricité).

Des travaux complémentaires de rafraîchissement des peintures ont été réalisés durant l'année 2017 pour un montant de (10 049,22 € HT soit 11 054 € TTC (TVA à 10%).

Pour la commission des bâtiments
Jean-Denis BAUMANN, adjoint au maire

Commission des finances

Le budget d'une commune est un acte fondamental de prévision des dépenses et des recettes sur une année, voté par le conseil municipal. C'est aussi un acte politique qui exprime la volonté des élus selon un système démocratique.

Avec la baisse des dotations de l'État, la capacité des collectivités locales à s'autofinancer se réduit d'années en années et impacte lourdement le budget, notamment en matière d'investissement. Au 1^{er} janvier 2017 la capacité d'autofinancement brute était de 302 € par habitant.

Il nous revient donc l'objectif de construire un budget communal maîtrisé tout en gardant notre aptitude à investir et à maintenir, voire améliorer, un service public de qualité sur notre territoire.

Les efforts de gestion budgétaire sont nécessaires pour permettre d'affronter cette situation de manière pragmatique, et de mener à bien d'importants chantiers d'équipements durables, dans les domaines de l'enfance, de la sécurité, et de la voirie notamment.

Le budget 2017 de notre commune s'inscrit une nouvelle fois dans un contexte économique et social complexe. Nous nous efforçons de garder le cap afin de conserver à la collectivité une assise financière saine pour poursuivre son développement, tout en maintenant des taux d'imposition raisonnables.

Au 31 décembre 2017 l'endettement de notre commune est de 309 € par habitant, et les taux des différentes taxes se montent à :

- Taxe Habitation 8,00 %
- Taxe Foncière bâti 9,29%
- Taxe Foncière non bâti.....43.01%

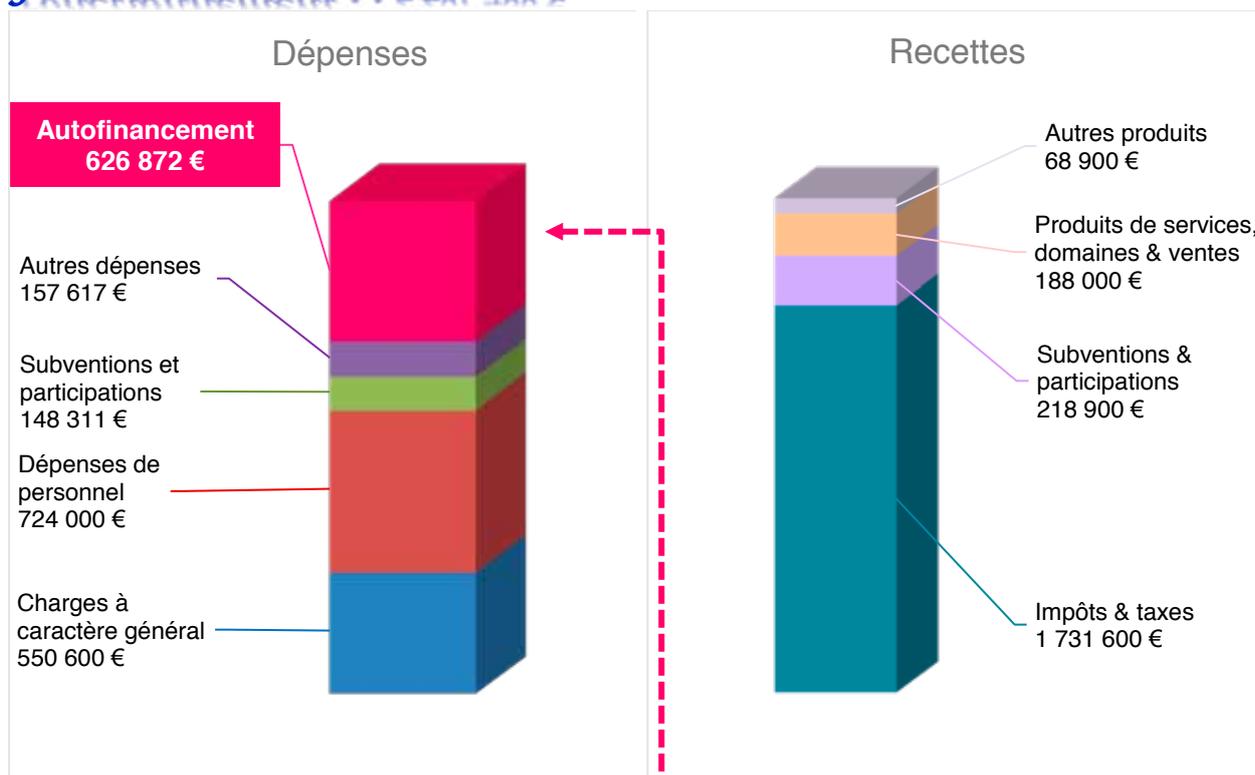
La fiscalité reste très modérée, de loin inférieure à la moyenne des communes de même importance dans le département.

Fiscalité locale 2015/2016

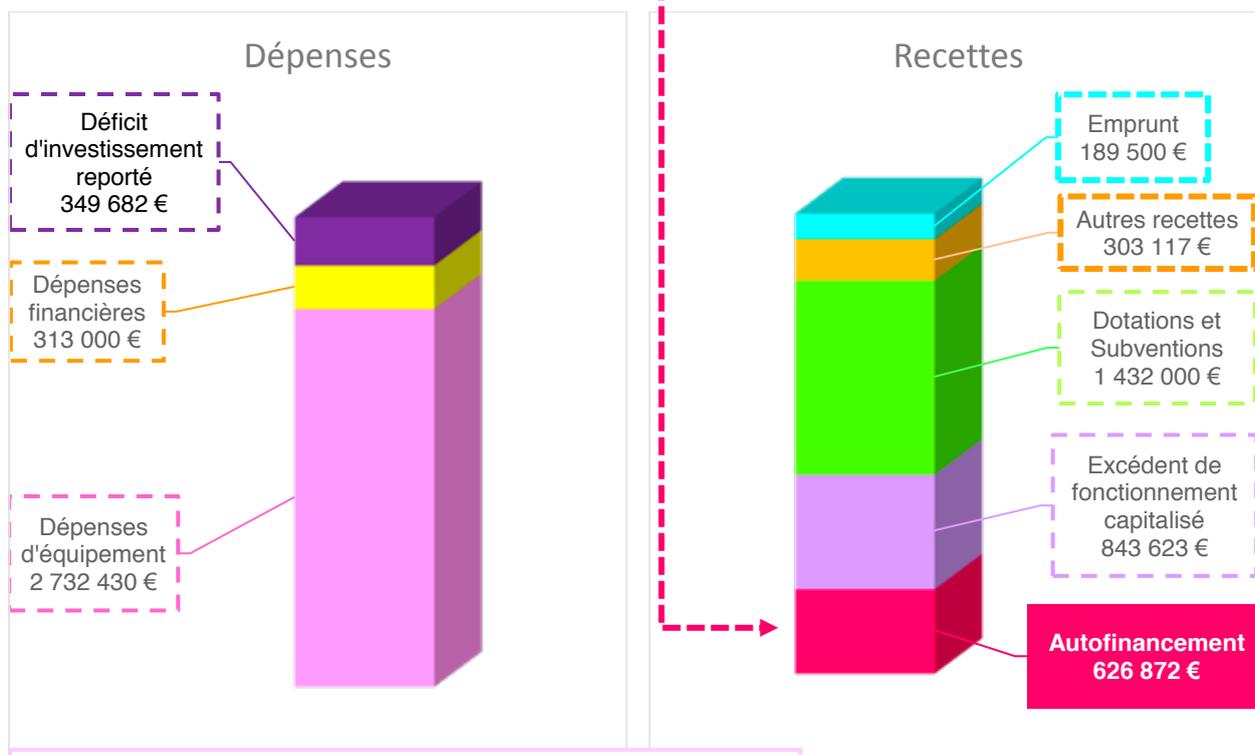
	2015		2016	
	Sainte-Croix-en-Plaine	Taux moyen départementale de la strate (communes de 2000 à 3500 habitants)	Sainte-Croix-en-Plaine	Taux moyen départementale de la strate (communes de 2000 à 3500 habitants)
Taxe d'habitation	7,76%	13.03%	7,84%	13,21%
Taxe foncière bâti	9,02%	17.79%	9,11%	17,71%
Taxe foncière non bâti	41,75%	50.93%	42,17%	51,07 %

Budget prévisionnel 2017

Fonctionnement : : 2 207 400 €



Investissement : 3 395 112 €



Les principales dépenses prévisionnelles d'investissement (avant ouverture des offres)

- Périscolaire : financement sur deux exercices budgétaires : 1 652 000 € TTC
- Réfection impasses : 315 000 € TTC
- Hangar pour les services techniques : 150 000 € TTC

Pour la commission finances,
Marie-Claude GROSHAENY
Adjointe au maire

Du côté des écoles

Infos pratiques

- **École maternelle :**

Vous venez d'emménager et vous avez des enfants **en âge d'être scolarisés à l'école maternelle en septembre 2018 : pensez dès à présent à leur pré-inscription** en prenant contact avec M^{me} STRAUUEL, directrice de l'école maternelle au 03.89.22.01.31.

- **Appel aux bénévoles pour encadrement SKI :**

Les classes de CM1 et de CM2 de l'école des Bosquets pratiquent le ski de fond les mardis et jeudis après-midi durant le 1^{er} trimestre 2018.

Les élèves sont à la recherche de bénévoles pour les accompagner. Si vous êtes intéressés merci de contacter **M. HECKY à l'école au 03 89 22 08 32.**

Direction et effectifs scolaires :

Floriane BARBARY assure la direction de l'école élémentaire des Bosquets avec 170 élèves (9 élèves de moins par rapport à la rentrée précédente) dont 57 bilingues. L'école élémentaire compte 5 classes monolingues et 2 classes bilingues.

Kathia STRAUUEL est la directrice de l'école maternelle des Bleuets.

100 enfants y sont scolarisés (plus 8 enfants par rapport à la rentrée précédente), répartis dans 2 classes monolingues (49 enfants) et 2 classes bilingues (51 élèves).

Budget de fonctionnement : 22 000 €

La subvention communale allouée est de 50 € par enfant scolarisé à l'école maternelle des Bleuets et de 110 € par élève à l'école élémentaire des Bosquets. Cela représente un budget global **de près de 22 000 €**, utilisé pour financer les :

- Projets d'école, défi lecture, petits matériels,
- Excursions, échanges avec Merdingen,
- Activités sportives : piscine, ski, tennis de table,
- Manuels scolaires.

Budget d'investissement et travaux : 16000 €

Le budget d'investissement varie selon les années en fonction des travaux réalisés et des demandes des écoles.

- En 2017, le budget d'investissement alloué est 8 100 €.
- En 2016, le budget d'investissement représentait un montant de 12 990 € contre près de 220 000 € en 2015 (préau, rénovation énergétique).

➤ Pour les Bleuets :

Durant les vacances scolaires d'été, les couloirs et les bancs de l'ancienne aile de l'école ont été repeints pour un montant de 7 590 €.

Des jeux (trottinettes, vélos, roll...) ont été acquis pour un montant de 4 156 €.

➤ Pour les Bosquets :

Des buts ont été mis en place sur le terrain de foot synthétique et des poubelles ont été acquises pour un montant global de 3 921 €.



Prévention routière et sécurité

- M. JAGER, policier municipal, a été muté début 2017 et son remplaçant est arrivé en août. Le permis piéton n'a donc pas pu être dispensé aux élèves de CE2. Pour cette nouvelle année scolaire, le permis piéton sera planifié au cours du 2nd trimestre scolaire. L'intervention sera conjointe avec un militaire de la brigade de gendarmerie de Colmar et le nouveau policier municipal, M. MOREL.
- La prévention routière a été assurée à l'école élémentaire des Bosquets par la brigade motorisée de Colmar en juin dernier. Les 35 élèves de CM2 ont passé le permis vélo. La vérification de leurs équipements et du bon fonctionnement de leurs cycles a été réalisée durant cette journée. Cette action de prévention routière s'est clôturée par la remise des diplômes courant du mois de juin. Chaque enfant s'est ainsi engagé à respecter les règles de conduite et à toujours être vigilant pour assurer sa propre sécurité.
- Lors des réunions de rentrée organisées au mois de septembre dans les écoles, M. MOREL est intervenu pour faire un rappel des règles de sécurité, de déplacement et de stationnement aux parents, aux abords des écoles.
- Le policier municipal est également présent lors de l'ensemble des exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) organisé par les écoles, assisté régulièrement de M. Jérémy FOELLNER (agent municipal chargé des questions de sécurité et pompier volontaire)

Décoration des sapins de Noël : 5 décembre 2017



Les 270 élèves des deux écoles ont eu la joie d'avoir la visite du St Nicolas alors qu'ils décoraient les sapins aux abords du Pôle Culturel de la mairie.

Les écoliers ont, pour la 8^e année consécutive, fait preuve de beaucoup d'imagination, de créativité et de goût pour réaliser de très belles figurines.

Pour les remercier la commission scolaire, assistée par les membres de l'association

des Amis du St-Nicolas, leur a offert les traditionnels mannales, du chocolat chaud sans oublier les mandarines.

Le Saint-Nicolas en personne dans son costume, avec sa mitre et sa crosse était présent avec un peu d'avance sur le calendrier pour distribuer aux enfants sages quelques douceurs fort appréciées. Entre visages enchantés, impressionnés et parfois même effrayés, c'est avec des chansons que les petites têtes blondes ont accueilli leur patron. Ce dernier a même reçu quelques dessins.

Vous avez déjà pu admirer l'œuvre de ces jeunes artistes ou vous pourrez encore le faire en vous rendant au pôle culturel de la mairie.

Rythmes scolaires : un retour possible à la semaine de 4 jours

Un décret est paru en juillet, permettant le retour à la semaine de 4 jours. Il nous a paru judicieux de ne pas imposer dès la rentrée 2017 et sans concertation avec les enseignants et les parents de nouveaux horaires scolaires.

La précipitation est en effet mauvaise conseillère, et cela ne vous permettait pas à vous, parents, de vous organiser sereinement pour cette rentrée.

La municipalité adressera durant le premier trimestre scolaire, un questionnaire concernant les nouveaux rythmes scolaires : il permettra de recueillir l'avis de l'ensemble des parents pour définir les horaires de la rentrée 2018.

Parents, soyez nombreux à répondre afin que les horaires de la prochaine rentrée scolaire ne soit pas le choix que d'une minorité.

Les résultats du sondage seront présentés lors des prochains conseils d'école du 2^e trimestre scolaire.

A l'issue des deux conseils d'écoles, le conseil municipal devra également statuer. Si les avis des deux conseils d'école et de la municipalité sont identiques, une demande conjointe sera adressée à l'inspection académique.

Les nouveaux horaires seront communiqués courant du 3^e trimestre scolaire.

Pour la commission jeunesse, vie scolaire et périscolaire
Marie-Joëlle BELLICAM, adjointe au maire.

Ecole les Bosquets

Au théâtre cette année...

« Le théâtre rend aux hommes la tendresse humaine. Nous souhaitons que l'éducation fasse à l'art dramatique la part qui lui est due et qu'il reste ce qu'il a toujours été et ce qu'il doit rester : une offre, un échange d'amitié et d'amour entre les hommes. » **Louis JOUVET.**

En parfait accord avec monsieur Jouvét, l'équipe pédagogique de l'école des Bosquets a décidé de placer cette année scolaire sous le signe du théâtre.

Chaque mardi, les cahiers se ferment, les stylos regagnent les trousse et les doigts se baissent pour, l'espace d'une petite heure, aller se préparer à une lever de rideau.

La timidité est accrochée au vestiaire et l'on se réunit autour de Patricia SIVERA dont le théâtre est le métier pour ne pas dire la passion.

On y travaille l'expression sous toutes ses formes : les déplacements, les mimes, les émotions, les sentiments.

On joue à jouer ensemble au travers d'actions à plusieurs où le but est d'être à l'écoute de l'autre, d'anticiper ses gestes et d'être en harmonie avec lui.

On pratique des exercices de diction à faire sécher les chaussettes de l'archiduchesse dix fois plus vite que dans un sèche-linge.

On découvre et on s'approprie le monde théâtral à travers son histoire, ses anecdotes plus croustillantes les unes que les autres mais aussi tout le vocabulaire spécifique à l'art dramatique.

On se familiarise avec une autre façon d'apprendre, toute aussi enrichissante et ô combien valorisante pour celui ou celle qui se découvre capable de s'exprimer devant les autres et d'en retirer un profond plaisir.

Bref, on se construit, on s'apprécie, on se complète et on s'amuse, le tout sans heurts et sans disputes.

Quelques grammes de tendresse donc... dans ce monde où le théâtre réconcilie les futurs hommes avec ce que sa nature peut avoir de plus noble : l'humanité.



Patricia SIVERA, professeur de théâtre à la Plume Colmarienne et responsable de la section théâtre à la Communauté des Communes du Pays de Brisach, intervient toute l'année à l'école dans le cadre de ce projet théâtre. Deux représentations seront données en fin d'année où vous pourrez découvrir le fruit du travail des enfants.

Laurence NIEDERBERGER, pour l'équipe enseignante de l'école « Les Bosquets »

Périscolaire et petite enfance

Poursuite de l'augmentation de la fréquentation

Les lundis, mardis et jeudis, journées les plus fréquentées, près d'une centaine d'enfants (1/3 d'élèves de maternelle et 2/3 d'élèves d'élémentaire) sont accueillis par neuf encadrants, durant la pause méridienne, dans 4 salles différentes.

Les matins, une moyenne de près de 30 enfants fréquentent le centre périscolaire et en soirée, ils sont près de 60.

Pour les enfants qui le souhaitent, des études surveillées ont lieu tous les lundis, mardis et jeudis soir. Ce dispositif est en place depuis la création du périscolaire.

Nous constatons une hausse de fréquentation de près de 6 % (entre 2016 et 2015) sur les temps scolaires. (+47 % depuis 2009). Durant les vacances scolaires, la hausse constatée est de 5 %.

Les enfants profitent d'intervenants extérieurs en théâtre, cuisine et arts plastiques. Les écoliers pratiquent aussi des sports collectifs ou font des bricolages (calendriers de l'avent etc...) et des jeux collectifs.



Un spectacle de Noël intitulé « Kalinka, la petite fille des neiges » a été offert à l'ensemble des enfants fréquentant le centre périscolaire.

Pour consulter les réalisations, n'hésitez pas à consulter la page Facebook du périscolaire de Sainte-Croix-en-Plaine (Périscolaire sainte croix en plaine)

Pour toutes informations, inscriptions, menus et programmes, visitez le site de la ville de Sainte-Croix-en-Plaine www.saintecroixenplaine.fr, rubrique enfance puis périscolaire.

Budget

La commune a versé pour l'année 2017 une subvention de **113 000 €** au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale - structure en charge de la gestion du Centre Périscolaire) soit 40% de plus que la subvention 2016. Cet **effort financier très important** pour notre commune est indispensable à l'équilibre budgétaire du périscolaire et à la poursuite d'un service de qualité pour les enfants.

Soirée conviviale au périscolaire

Le vendredi 30 juin 2017, le centre périscolaire a convié les parents à une rencontre amicale autour d'un apéritif offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), suivi d'un buffet pour lequel les parents avaient été sollicités pour les salades et les desserts.

Environ 60 familles (total de 120 adultes et 60 enfants) ont répondu à l'invitation de l'équipe d'encadrement. Celles-ci ont pu admirer les travaux réalisés par leurs enfants au cours de l'année. Les nouveaux inscrits pour la rentrée de septembre, avaient également été conviés et ont pu découvrir les locaux.

Ce fut aussi l'occasion d'informer les parents sur le projet de construction des nouveaux locaux du périscolaire, dont le coût est estimé à 1 428 000 € TTC. Ce projet est maintenu malgré l'absence de subvention de l'État.





Cette soirée conviviale a clôturé l'année scolaire et a permis un temps d'échange enrichissant entre les parents et les animateurs.

La forte participation des parents à cette soirée témoigne de leur grande satisfaction des services proposés et incite l'équipe à poursuivre.

Relais d'Assistances Maternelles (RAM)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sainte-Croix-en-Plaine a signé avec l'association de gestion des actions pour l'enfance et la jeunesse Horbourg-Wihr, une convention pour le Relais d'Assistances Maternelles afin de mutualiser des services à compter du 1er janvier 2017.

C'est l'aboutissement d'une démarche initiée en 2016 à laquelle les assistantes maternelles de la commune ont été associées ; et pour laquelle elles se sont montrées dès le départ plus qu'enthousiastes.

Le RAM est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles animé par une professionnelle de la petite enfance.

Le RAM a ouvert ses portes avec pour ambition de renforcer l'attractivité de ce beau métier d'assistante maternelle, d'aider les parents dans leurs démarches, et d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants de 0 à 6 ans chez les Assistantes Maternelles.

Faire ses premiers pas vers la socialisation, profiter d'activités en petits groupes, facilitera l'entrée à l'école maternelle de ces enfants. Ils se familiariseront en outre avec les locaux, puisque les animations se feront dans une salle de l'école.

Le coût de la mise en place de ce service est de **près de 10 000€ pour notre collectivité.**



Le service est **gratuit pour les assistantes maternelles et les parents d'enfants de moins de 3 ans.**

Les parents peuvent y recevoir des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil (relais.amat@planete-recre.com).

Une animation a lieu chaque semaine à Sainte-Croix-en-Plaine, les assistantes maternelles n'ayant pas pu y assister peuvent se rendre à Horbourg-Wihr.

Au terme de cette première année de fonctionnement, la participation des assistantes est importante et régulière. Les assistantes maternelles ne sont ainsi plus isolées, elles peuvent se retrouver, échanger et partager leurs expériences.

Pour la commission jeunesse, vie scolaire et périscolaire
et pour les membres du CCAS
Marie Joëlle BELLICAM, adjointe au maire.

Commission fleurissement- embellissement-propreté



La route de Herrlisheim a été embellie. Il était nécessaire de mettre cette troisième entrée principale de la ville en valeur, vu l'ancienneté des massifs. Le choix et la conception ont été entièrement réalisés en interne et c'est grâce au soutien de la commission et au savoir-faire de notre équipe des espaces verts que ces nouveaux massifs ont trouvé leur place avant l'été.

Durant cette année la commission a reconduit l'achat groupé de géraniums au mois d'avril. 2620 géraniums ont été distribués soit 509 de plus que l'an dernier. Suite à ce nouveau succès la commission a décidé de reconduire l'opération en 2018.

Nous avons à nouveau renforcé nos équipes pendant les mois d'été avec trois jeunes de la ville à savoir Julie KAUFMAN en juin, Pauline HEYMANN en juillet et Arthur ERDINGER en Août.



La tournée du concours des maisons fleuries s'est déroulée le 26 août. Les membres ont attribué les notes qui départageront les lauréats. Ceux-ci seront primés lors d'une réception le vendredi 23 mars 2018.

Les membres du jury ont également relevé les efforts de la commune en ce qui concerne le fleurissement. Ce bel effort donnera encore plus envie aux uns et aux autres de fleurir un peu plus leur propriété l'année prochaine !

Un point plus épineux, la propreté. Vaste problème qui concerne également notre commission.

Mais sachez que nos agents assurent chaque jour de nombreuses tâches afin de rendre notre ville propre et accueillante : enlèvement des herbes indésirables, vidage des poubelles publiques, ramassage des déchets de rue, enlèvement des dépôts sauvages auprès des conteneurs enterrés, etc...

Malheureusement, ils assument seuls ces tâches peu valorisantes au détriment de travaux plus urgents ou nécessaires.

La propreté de notre ville est l'affaire de tous et la participation de chacun, permet d'améliorer notre cadre de vie à tous.

Tous les ans le conseil municipal participe à l'opération « Haut-Rhin propre » mais vu le parcours de nettoyage effectué cela pourrait s'appeler tout simplement « Sainte-Croix Propre » ou « j'aime ma ville, je la respecte ».

Alors faisons tous un effort et participons ensemble à l'entretien des abords de voirie, trottoirs devant nos propriétés, même s'il s'agit du domaine public : ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à offrir à chacun un cadre de vie de qualité.

Pour la commission, Mario ACKERMANN, adjoint au maire



Palmarès 2017 du concours des maisons fleuries

*Merci à vous tous pour votre engagement personnel.
Ensemble continuons toujours à œuvrer pour que notre
ville soit plus belle aujourd'hui et demain*

Une fleur

M^{me} TROUCHE Marie-France, M & M^{me} Yvan ILTIS, M^{me} JAEGY Liliane, M & M^{me} BISCH Pierre, M & M^{me} STOERKLER Joseph, M & M^{me} STOFFEL Fernand, M & M^{me} GOLLENTZ André, M & M^{me} Erwin ELSE, M & M^{me} VONTHRON Roger, M & M^{me} FRIEH Irénée, M & M^{me} HILD Emile, M^{me} SCHMITT Jeanne, M & M^{me} ZEMB Guy, M & M^{me} KIESELE Jean-Louis, M & M^{me} ZEMB Christophe, M & M^{me} GILG Patrick, M^{me} CLAUDEPIERRE Marie-Jeanne, M & M^{me} REEB Marcel, M & M^{me} REMOND Jean-Luc, M^{me} BIRGAENTZLE Christiane, M & M^{me} NUZZO Gildo.

2 fleurs

M & M^{me} MULLER Jean-Paul, M & M^{me} CESCUTTI Lucien, M & M^{me} WINKELMULLER Richard, M & M^{me} SIMLER Marcel.

3 fleurs

M & M^{me} GROSS Lucien, M & M^{me} SCHMITT Michel, M^{me} GOEPFERT Charlotte, M & M^{me} VOEGELI Jean-Claude, M & M^{me} ROHN Jean-Claude, M & M^{me} BRETZ Jean-Paul.

4 fleurs

M & M^{me} GANTZ Gilbert, M & M^{me} JAEGY Thierry, M & M^{me} SONNTAG Gilbert, M & M^{me} GROLLEMUND Daniel, M & M^{me} SPAENLEHAUER Guy.

5 fleurs

M & M^{me} ROTH Gaston, M & M^{me} CADE François, M & M^{me} JOCHEM Claude, M & M^{me} SQUIZZATO Tissiano, M & M^{me} MANSION Guy.

Prix d'excellence pour le camping « CLAIR VACANCES » pour M & M^{me} HANSER Pierre.

Groupe hors concours 2016 :

M & M^{me} HECHINGER Robert, M & M^{me} KIESELE Lucien, M & M^{me} HAEN Antoine, M & M^{me} DEHOUT Dominique, M & M^{me} VONFELT Guy, M & M^{me} ZINCK Fernand.



Commission des aînés

Fête de Noël des aînés du 15 janvier 2017



Bienvenue à la classe
1952



Encore une belle fête qui s'inscrira dans la mémoire de nos aînés.
Ils ont pu apprécier l'animation musicale proposée par la commission.

Dimanche 15 janvier 2017, a eu lieu la traditionnelle fête des aînés dans la salle Aurore. Si les occasions de nous croiser sont nombreuses, celle de ce jour est un moment privilégié, car nous avons besoin de convivialité, de gaieté, de plaisir dans ce monde où tout bouge ou tout isole, oppresse et l'actualité en témoigne au quotidien.

Nous devons tout faire pour qu'une société comme la nôtre essaie de créer des conditions d'un « vivre ensemble », toutes générations confondues

Vous possédez l'expérience, la mémoire, la sagesse...La sagesse, qui permet la projection dans l'avenir aux côtés de ceux qui vont le construire.

Tout au long de l'année, les membres de la commission rendent visite à nos aînés à partir de leur 80^e anniversaire, puis tous les 5 ans, ainsi que pour leurs noces d'or et de diamant.

Une visite avec remise d'un colis à l'occasion des fêtes de fin d'année est également organisée par les membres de la commission, aux personnes de la commune placées en maison de retraite.

Les grands anniversaires 2017

- **80 ans** : Eugène MOREL, Irène HANSER, Gérard VOGEL, Marie-Louise PRIEUR, André HANSER, Claude DESAINTJAN, Michel JACQUIN, Monique JACQUIN, Marcel HANSER, Mireille BIRGAENTZLE, François MICHEL, Lucienne BELLICAM, Angéline OHLMANN, Marie-Gabrielle BERGER.
- **85 ans** : Lucien WEISS, Emile HILD, Liliane JAEGY, Antoine BELLICAM, André FOHRER, Elise SEILLER, Michel FLEURETTE, Lucette FUCHS, Joseph BOOG, Marie-Paulette HILD, Marie-Andrée JAEGY, Bernard MANSION, Laurent WINKELMULLER, Joseph STOERKLER, Alice DESAINTJAN, Annette FOHRER, José ANJO, François ROHN.

Emile et Marie-Paulette
HILD



Joseph STOERKLER



Liliane JAEGY



Laurent WINKELMULLER



- **90 ans** : Marie-Antoinette ETTWILLER, Marie-Louise SITTERLE, Juliette WEISS, Jacques HENNECART, Anne-Marie HANSER, Anne-Mariette BURGHARD, Jeanne STINZI, Lucie VONTHRON, Raija GRIPENBERG.
- **90 ans** : Marie-Antoinette ETTWILLER
- **95 ans** : Xavier ETTWILLER

Les doyennes de la commune :

- ✚ Antoinette REUCHE (100 ans)
- ✚ Anne BAERENZUNG (101 ans)
- ✚ Victorine BURGHARD (103 ans)

Noces d'or (50 ans de mariage)

- ✚ André BIRGAENTZLE et Gabrielle VONTHRON
- ✚ André GOLLENTZ et Fernande FOHRER
- ✚ Roger VONTHRON et Odile NIBLING
- ✚ Jean-Pierre CAVALLINI et Jeanne ZEILER
- ✚ Angelo IMPELLIZERI LAINO et Jeanne VONTHRON
- ✚ Jean VETTER et Monique ANCEL



Antoinette REUCHE

Roger & Odile VONTHRON



Jean-Pierre et Jeanne CAVALLINI



Noces de diamant (60 ans de mariage)

- ✚ André FOHRER et Annette RENCKER
- ✚ Lucien CESCUTTI et Lilia LORIOTTI
- ✚ Roger CHRISTMANN et Arlette KUGELMANN

André et Annette FOHRER



A savoir :

Nous vous rappelons que la mairie n'est autorisée à transmettre vos dates d'anniversaires pour parution dans la presse que sur autorisation écrite de votre part.

Un courrier vous sera adressé en début d'année avec un talon réponse à compléter et signer.

A défaut de retour nous ne serons pas autorisés à divulguer vos prénoms, noms et dates de naissance aux journaux « l'Alsace » et « DNA » pour leur rubrique des grands anniversaires.

Pour la commission, Stéphane GILG, adjoint au maire

Commission vie associative

Nous comptons depuis cette année 29 associations dans notre commune. La vie associative est avant tout synonyme de richesse.

Engagement, passion, autonomie, rencontre, partage... sont les mots les plus fréquemment utilisés par les responsables des associations pour décrire leur expérience de la vie associative.

La place des associations dans la vie locale et leur contribution à la dynamique sociale ne font pas de doute. Ces dernières occupent une place à part entière et singulière dans notre cité. Proches des habitants, implantées dans les différents quartiers de la ville, les associations locales sont de fait, des acteurs de la vie locale.

Sainte-Croix-en-Plaine a de la chance d'avoir un tissu associatif dynamique et actif. Chacun aujourd'hui peut trouver dans notre ville un choix d'activités culturelles, sportives, de loisirs ou sociales, que beaucoup nous envient.

Cette passion qui anime les dirigeants et les bénévoles, je la partage également et je dis un grand bravo à vous tous !

La municipalité encourage cette vie associative en y participant financièrement et en restant constamment à l'écoute des responsables, en mettant à disposition des structures (salles, terrains, matériels...).

Annuellement, chaque association reçoit une subvention de fonctionnement. Pour cette année une somme totale de 15 359 € a été votée au budget 2017.

Une subvention aux jeunes licenciés sportifs et aux écoles de musique a également été versée, pour une enveloppe globale de 3 270 €.



Toujours un succès !

La fête de la musique organisée chaque année par la ville en partenariat avec une association locale.

2017 : merci aux Quilles-Club Union et au groupe local « Old School ».



**2017 : 1^{re} crémation des sapins de Noël organisée par le football club de Sainte-Croix-en-Plaine.
1^{er} succès, félicitations !!**

J'aimerais vous rappeler que la municipalité met à disposition ses salles communales pour les réunions et assemblées générales, ainsi que le panneau d'affichage électronique pour annoncer les diverses manifestations.

Enfin, pour finir, j'aimerais mettre à l'honneur tous les bénévoles des associations, pour leur implication remarquable et toujours à la hauteur des attentes. Vous êtes une source d'inspiration et des modèles exemplaires pour les générations à venir.

Pour la commission, Stéphane GILG, adjoint au maire

À l'honneur



Philippe LAMBERT

Décoré de la médaille d'honneur de la ville pour ses nombreux titres dans le monde du cyclisme et fondateur du vélo-club de Sainte-Croix-en-Plaine.



Bruno ETTWILLER

Décoré de la médaille départementale de la vie associative. Président du CIM depuis sa création en 1987.



Dominique OHLMANN

- Elu cette année vice Président de Commission Para-Archery de la **Fédération Mondiale** (World Archery)
- Membre du Conseil d'Administration de la World Archery Europe depuis 2016
- Elu cette année - Secrétaire Général de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA)
- Membre du Conseil d'Administration du Comité Paralympique et Sportif Français.



Serge SITTERLE

Décoré lors du 65^e anniversaire du club de la médaille d'or pour 40 années de pratique du sport de quilles Saint-Gall.

Robert Dietrich

- Champion Départemental Fédéral arc classique,

Pascal Joho

- Champion Départemental Fédéral arc à poulies,

Philippe Horner

- Champion Départemental FITA arc à poulies,
- Médaille de Bronze au Championnat de France Fita arc à poulies, et Champion de France Fédéral arc pour la deuxième année consécutive .



Caporal Chef Christian MEYER

Il s'est engagé à l'âge de 17 ans comme Sapeur-Pompier volontaire. Homme de confiance et passionné, mécanicien professionnel, il a assuré l'entretien des véhicules des pompiers et le rôle de conducteur d'engin pompe avec beaucoup d'efficacité.

Ayant atteint la limite d'âge ce mois-ci, après 48 années de service (un record dans le département), il restera membre actif du comité de l'amicale des sapeurs pompiers.

Commission des forêts

Du fait de sa diversité climatique, géographique et topographique, l'Alsace possède des forêts avec une diversité d'espèces arbustives importantes.

Les forêts de plaine (Hardt et Ried) et des ballons des Vosges constituent des milieux écologiques d'exception à préserver car elles jouent un rôle crucial dans la régulation de notre climat.

Les forêts communales sont gérées par l'ONF qui propose et suit les travaux d'entretien en concertation avec la commission des forêts. Les travaux sont ensuite approuvés par le conseil municipal.

Travaux prévus en 2018

- ✓ Travaux d'entretien sur limite parcellaire 945 € HT
- ✓ Travaux sylvicole intervention en futaie irrégulière 827 € HT
- ✓ Travaux infrastructures réseau et desserte entretien lisière et accotement
RD 1 Bis suite cloisonnement d'exploitation 2 938 € HT

Travaux divers : sécurité des lots de bois de chauffage, abattage d'arbres d'un diamètre supérieur à 30 cm : 1 024 € HT.

Honoraires ONF pour suivi des travaux : 1 400 €

Vente de bois de chauffage

La vente de bois de chauffage sur pied a eu lieu en forêt samedi le 25 novembre 2017 dans la parcelle 43 du Gleisswald.

La préparation des lots a été effectuée par les ouvriers communaux dans les parcelles suivantes :

- ✓ Parcelle 43 Gleisswald (canton Tafelwald)
- ✓ Parcelle 49 Saengen (canton Huckert)
- ✓ Parcelle 53 le long des berges de l'III (canton Ochsenkoeple)
- ✓ Parcelle 29 Dintzenwald (canton Dintzen).



La vente de bois sur pied a rapporté 14 660,00 € soit un prix de vente moyen de 27,50 € le stère.

59 m³ de grumes (bois d'œuvre) ont été coupés dans les parcelles 43, 49 et 53.

Pour la commission des forêts

Le maire, François HEYMANN



Du côté du jumelage : **Les conseillers de Merdingen et de Sainte-Croix-en-Plaine se rencontrent !**

Le samedi 24 juin 2017 l'ensemble du conseil municipal avait rendez-vous à Merdingen, au Bürgersaal, pour une rencontre avec les homologues de Merdingen.

Les retrouvailles ont démarré par un mot de bienvenue de M. Martin RUPP, le Maire de Merdingen, qui a également présenté le programme de la journée. **Les maires des deux communes ont ensuite évoqué l'évènement à venir en 2018 : le 50^e anniversaire du jumelage.**

Une collation a été servie aux conseillers, à l'issue de laquelle M. Adolf SHOPP, maire honoraire, a entamé la visite guidée de l'église Saint Rémi.



Ce bâtiment de style baroque est dédié à Saint Rémi. Dès 1729 les édiles de la commune et le conseil de fabrique de l'église se sont préoccupés de l'état vétuste de l'édifice :-fallait-il rénover ou démolir cet édifice ?

Après de longues discussions, au vu du coût et du financement, la démolition et la reconstruction au même endroit ont été décidés. Début des travaux en 1738, le nouvel édifice a été consacré le 25 juillet 1749.

Au fil du temps, différents éléments ont été installés à savoir, l'horloge du clocher, l'installation de l'orgue, l'augmentation du nombre des cloches, etc...

A midi un bus nous attendait pour nous emmener à l'extérieur du village pour un déjeuner du terroir dans un « Hofcafé ».



Après ce bon repas, surprise de l'après-midi, pas question de reprendre le bus, mais retour à Merdingen par une balade digestive à travers les vignes du Tuniberg.

A mi-chemin une petite halte était organisée pour une dégustation de vins locaux.

Cette journée très sympathique se termina au Bürgersaal où ce même jour les sapeurs-pompiers organisaient leur grillhock, les personnes intéressées pouvaient se joindre à cette manifestation.



Grand merci à Merdingen pour cette belle journée bien remplie !.



Bon à savoir

De nouveaux agents à votre service



Depuis 19 août 2017, **M. Steve MOREL** est le nouveau policier municipal de la commune en remplacement de M. Didier JAGER.

Il se présente comme un agent de proximité à l'écoute de la population; qui verbalisera cependant si nécessaire.

La commune a recruté, le 20 novembre 2017, **M. Laurent MEYER** affecté à un poste d'électricien et agent des espaces verts, vacant en raison d'une mutation.

Rénovation de l'orgue 2015/2016



Le conseil municipal a organisé avec le conseil de fabrique une opération de parrainage des tuyaux de l'orgue de l'Eglise. Samedi 07 octobre les généreux donateurs pouvaient venir assister à la gravure des tuyaux à leur nom.

Acquisition



La ville a acquis deux véhicules utilitaires en remplacement des anciens qui après de bons et loyaux services nécessitaient des réparations trop onéreuses.

Le choix s'est porté sur une camionnette à benne de marque Renault Master pour 27 840 € TTC et un Peugeot Expert Pro pour 19 123,88 € TTC.

Une nouvelle remorque avec benne à ridelles et basculement hydraulique a également été acquise en complément de l'ancienne pour un montant de 5 448 € TTC.



Sens interdit.. Sauf cyclistes !



Les cyclistes peuvent désormais emprunter la rue en sens interdit du Général Chappuis vers la place de la République.

Attention, la circulation de tous véhicules est autorisée dans l'autre sens.

Cyclistes, soyez prudents !

Nouveaux horaires d'ouverture du cimetière



Été (mai à septembre)
De 7h00 à 22h00

Hiver (octobre à avril)
De 8h00 à 18h00

Adaptons notre vitesse !

La commune dispose de deux radars de vitesse disposés aléatoirement dans l'agglomération. Ces appareils permettent de sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse.



Ces radars enregistrent en permanence le passage des véhicules, dans un but pédagogique.

Ils sont là pour vous faire prendre conscience de votre vitesse réelle et vous permettre d'adapter votre conduite et votre allure.

Si le policier municipal constate, lors de la lecture et de l'analyse des relevés des radars, des vitesses anormalement élevées, il peut organiser des contrôles répressifs avec la Gendarmerie Nationale.

Vous trouverez ci-dessous un tableau des relevés de vitesses enregistrées sur l'année 2017. Vous constaterez que le pourcentage des véhicules circulant à +40km/h au-dessus de la limitation autorisée est nul. Cela ne signifie pas que ces excès n'existent pas mais qu'ils sont en nombre négligeable par rapport au nombre de passages. Par exemple du 9 février au 7 mars 2017, route de Sundhoffen, le second radar a enregistré 9 véhicules en excès de + 40 km /h sur 6 035 passages.

Radar	Période	Lieux	Vitesse limitée en km/h	Nombre de véhicules	% de VL en excès de vitesse de 1 à 10km/h	% de VL en excès de vitesse de 11 à 39km/h	% de VL en excès de vitesse de +40km/h
1	24/01/17 au 03/02/17	1 rue Blériot	50	7 209	24%	7%	0%
1	08/02/17 au 20/02/17	2 route de Herrlisheim	50	6 683	6%	3%	0%
	10/07/17 au 21/07/17			4 574	19%	2%	0%
1	10/08/17 au 22/08/17	1 rue Blériot	50	5 279	27%	10%	0%
1	15/09/17 au 23/09/17	51 route de Bâle	50	11 245	1,66%	0,11%	0%
2	23/12/16 au 09/01/17	25 route de Bâle	50	8 576	1%	0%	0%
2	13/01/17 au 06/02/17	13 rue de l'école	30	2 878	24%	2%	0%
2	09/02/17 au 07/03/17	6 route de Sundhoffen	50	6 035	30%	8%	0%
	27/07/17 au 12/08/17			4 275	27%	7%	0%
2	16/08/17 au 29/08/17	2 route de Herrlisheim	50	3 979	9%	1%	0%
2	06/09/17 au 19/09/17			4 363	10%	1%	0%



Marché de Noël

Comme chaque année, la commune a organisé le marché de Noël, le 2^e week-end du mois de décembre (dans la salle Schweitzer et sur le parvis de la mairie) en privilégiant la participation d'artistes locaux.

Nous remercions les exposants, la classe 1992, et les bénévoles qui ont fait la réussite de ce 16^e marché de Noël



Commemoration de l'armistice de 1918

Le 11 novembre, la cérémonie commémorative du 99^e anniversaire de l'armistice s'est déroulée en présence d'anciens combattants, des élus de la commune, du corps des Sapeurs-Pompiers, de la Chorale, et des habitants.

Des enfants de l'école des Bosquets étaient à leurs côtés, pour rendre eux aussi hommage aux nombreux soldats tombés pour la France. La Marseillaise a été entonnée par toutes les personnes présentes, et une gerbe a été déposée devant le monument aux morts.

En savoir plus sur les décisions et projets de la commune :

Le conseil municipal se réunit en moyenne une fois par mois, les comptes rendus des délibérations sont disponibles sur le site internet de la commune www.saintcroixenplaine.fr et consultable en version papier à l'accueil de la mairie.

À retenir !

Déneigement

Les services techniques de la commune déblayent la chaussée à l'aide d'une lame de déneigement et gravillonnent les rues, lors des intempéries hivernales.

Chaque riverain est tenu de balayer devant chez lui et d'épandre, sable, cendres, sciure ou sel afin de prévenir tout risque de chute des piétons. La commune met gracieusement du sel à disposition pour traiter votre entrée.

Il est également important de libérer l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles.

Emplacements des bacs à sel :

- Rue des Vosges,
- Carrefour route de Bâle / rue du Rempart,
- Place des Fêtes, salle Aurore,
- Rue Foch,
- Rue de l'III (chemin de fer),
- Carrefour route de Sundhoffen / rue de Colmar,
- Rue de Herrlisheim,
- Carrefour rue du Rempart / rue Jeanne d'Arc,
- Place de l'Église,
- Rue de Woffenheim,
- Chalet ASSE,
- Place du Château,
- Carrefour rue Jeanne d'Arc / route de Bâle,
- Place du Général Milhau,
- Rue de la Bruche,
- Carrefour rue Jeanne d'Arc / rue des Erables.

Merci de ne pas utiliser ce sel pour les parties privatives (descentes de garage, cours, etc..)



Obligations de ramonage : rappel des dispositions du droit local

Les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisine individuels doivent être vérifiés, réglés et ramonés au moins deux fois par an et au moins trois fois par an pour les appareils collectifs.



Les conduits spéciaux ou tubés équipant les appareils alimentés de combustibles gazeux doivent subir un contrôle au moins une fois par an.

Ces mesures sont effectuées à l'initiative de l'utilisateur (locataire) pour les installations individuelles et à l'initiative du propriétaire ou du syndic dans le cas des installations collectives. Chacun est libre du choix de l'entreprise qui effectuera les opérations.

Les certificats de ramonage doivent être conservés par l'usager pour pouvoir être produits en cas d'incident.

Le défaut d'entretien entraîne deux risques majeurs :

- Le feu de cheminée
- La présence de monoxyde de carbone dans les gaz de combustion, un gaz incolore, inodore et non irritant, **mais à l'origine de plusieurs milliers d'intoxi-**

Jeux - mots croisés



Jean-Pierre ERDINGER
(gagnant 2016)

Merci de déposer votre grille de mots-croisés dans l'urne qui se trouve à l'accueil de la mairie. Le gagnant sera tiré au sort lors du conseil municipal de février 2018 ; prix 2017 : 1 panier garni

Résultat mots croisés 2016

1 CONSEILLER - 2 OPE/CLASSE - 3 LESE/II/PG -
4 OR/ALERTER - 5 MEC/ENDURO - 6 BRETZ/LES -
7 REAL - 8 GENERALITE - 9 EPE/DINERS -
10 SORBET/RIA
A COLOMBAGES - B OPERER/EPO - C NES/
CERNER - D EA/TEE - E EC/LEZARDE - F ILIEN/
LAIT - G LAIRD/LN
H LS/TULLIER - I ESPERE/TRI - J REGROS/ESA

*Vous allez être parents
ou votre enfant a moins
de 3 ans ?*

Vous pouvez recevoir gratuitement des conseils et des informations sur les modes d'accueil et les contrats par le Relais d'Assistante Maternelle (RAM).

Contactez Mme Stéphanie
VANNIHUSE par mail à l'adresse :
relais.amat@planete-recre.com

*Inscrivez-vous sur
les listes électorales
avant le 31 décembre !*

En plus des horaires habituels d'ouverture de la mairie, **une permanence sera assurée samedi 30 décembre de 10h00 à 12h00 pour les demandes d'inscription sur les listes électorales.**

Renseignements au 03 89 20 95 20 ou
mairie@saintcroixenplaine.fr

Horizontalement

- A. Les biens de la famille
- B. Invitation à la prière - Unité de dose
- C. Arbre - Coup de pieds sportif
- D. Ville du Frioul - Voyelle double
- E. Prénom - Blessante
- F. Bien Habillés
- G. Chants des oiseaux - Demi déesse
- H. Partie digestive - Branche de l'Oubangui
- I. Sans éclat - Fonction
- J. Arme amputée - Bois

Verticalement

1. Nécessaire pour se faire élire
2. Manque de générosité - Ville de Syrie
3. Parasite - Elle peut être belle
4. Rome sans voyelles - Petite bête qui rèle
5. Mille pattes - En feu
6. Monseigneur - Terme au tennis
7. Excès de comportement
8. En dehors de la réalité - Agent secret
9. Nouveau - Maréchal de France
10. Très attentionnée

Nom, Prénom :

Adresse, /téléphone

.....
.....

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B							■			
C				■		■				
D									■	
E				■	■					
F		■	■							
G								■		
H						■				
I										
J				■						■

Boîtes à idées

Si vous avez des idées pertinentes d'innovation, de travaux, d'améliorations, dans tous les domaines qui touchent à la vie de Sainte-Croix-en-Plaine, nous sommes à votre écoute.

Alors n'hésitez pas, déposez à l'accueil de la mairie ce coupon réponse sur lequel vous aurez noté vos remarques et suggestions.

Nom, prénom, adresse (facultatif) :

.....
.....
.....
.....
.....

Vos idées, observations etc ... :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Carte d'identité : à portée de clic !

Vous pouvez désormais faire votre pré-demande en ligne, via un ordinateur, une tablette ou un smartphone sur le site

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

1. Saisissez les informations demandées
2. Notez le numéro de pré-demande qui vous est attribué
3. Choisir la mairie de dépôt :

Attention :

Les demandes de carte d'identité font désormais l'objet d'un traitement sécurisé, déjà utilisé pour les passeports.

Seules les communes équipées par l'État du dispositif de recueil peuvent donc traiter vos demandes. Or notre commune n'a pas été équipée. vous devez donc choisir parmi les communes suivantes :



4. Présentez vous dans cette mairie avec votre numéro de pré demande et procéder à la prise des empreintes digitales
5. Retirez votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande .

A la maison de retraite la Roselière (Kunheim)

Chaque année, la commune verse une contribution de 600 € par an à cet établissement afin que deux lits soient réservés en priorité aux habitants de Ste-Croix-en-Plaine.

Une subvention de 600 € / an est également attribuée pour participer aux frais de transport des résidents.

Semaine citoyenne : du lundi 27 mars au samedi 1^{er} avril 2017, des bénévoles ont donné de leur temps pour nos aînés

De nombreux ateliers ont été proposés tels que mise en place de nouveaux meubles dans une soixantaine de chambres, réaménagement des espaces verts, nettoyage (fauteuils roulants, véhicules, des vitres), travaux de peinture (boiseries et ascenseurs), participation au transport des personnes en accueil de jour, aide aux repas auprès de personnes en perte d'autonomie, ou encore participation à l'ensemble des animations proposées aux



résidents.

Chaque journée de travail a été précédée d'une courte intervention sur l'éthique gérontologique. Au-delà de la réduction des coûts réalisés, la genèse de cette semaine citoyenne repose sur l'ouverture de la maison de retraite pour permettre aux personnes extérieures de porter un autre regard sur la prise en charge des soins aux personnes âgées. Elle vise également à promouvoir le lien social intergénérationnel, à développer un esprit de cohésion et de solidarité.

Dans le prolongement de cette démarche, l'ensemble du matériel médical et du mobilier devenu obsolète partira au Burkina Faso où il sera mis à disposition d'associations caritatives œuvrant dans le domaine de la santé.

Cette semaine citoyenne a mobilisé plus de 200 personnes, venues des communes avoisinantes, dont 60 jeunes. Ce sont 178 journées de travail qui ont été réalisées soit un volume de 1054 heures de travail. De l'avis de l'ensemble des participants -un questionnaire de satisfaction ayant été remis à chacun - mais également des résidents et du personnel de la maison de retraite, cette semaine a été un véritable succès sur le plan humain. Les nombreux travaux réalisés ont permis d'améliorer le cadre de vie des résidents.

Une nouvelle semaine citoyenne est programmée du 19 mars au 24 mars 2018, à laquelle nous vous invitons dès maintenant.

La création d'un centre de formation de chiens d'assistance à La Roselière

Depuis 2000 des relations ont été tissées avec l'Association Handi'chiens, dans une volonté d'innovation.

- *Pour l'Association Handi'chiens*
L'objectif consiste à développer son expertise d'éducation d'un chien d'accompagnement social dans une structure médico-sociale, expérimentation unique en France.
- *Pour la maison de retraite*
La présence animalière à visée d'animation, sociale, éducative et thérapeutique se trouve inscrite dans le projet d'établissement et dans le projet de vie d'une grande majorité de résidents.
Elle vise également à améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

Vous souhaitez participer à l'éducation d'un futur chien d'assistance ?

Nous cherchons des volontaires pour deux types d'actions

- Eduquer un chien durant 15 mois, à votre domicile, avec l'aide d'un éducateur spécialisé,
- Accueillir un chien de manière ponctuelle (le soir ou le week-end), pour que nos compagnons à quatre pattes puissent également bénéficier d'une belle vie de famille en dehors de leurs périodes de formation
Pour en savoir plus ou vous investir dans ce projet, vous pouvez contacter le secrétariat Handi'chiens de Kunheim :



Maison de Retraite "La Roselière"
4, rue Jules Verne 68320 Kunheim
Tél : 03 89 78 81 81
Courriel : accueil@roseliere.fr

Un peu d'histoire

PANORAMA DES MÉTIERS EXERCÉS AU DÉBUT EAU 20^e SIÈCLE

Cadre et limites de l'étude

Nous avons retrouvé dans les archives municipales une liste pour les élections municipales de Sainte-Croix de mai 1914 ; elle comporte l'ensemble des électeurs avec pour chacun, leur profession. Il s'agit donc d'une source assez fiable pour examiner à quoi étaient occupés les hommes du village.

Après la défaite de 1870 l'Alsace Moselle a été annexée à l'Empire Allemand en échange de la paix acceptée par les autorités françaises selon les termes des traités de Versailles et de Francfort. Plus de la moitié des hommes de cette liste sont nés après 1871 et n'auront donc connu que l'Empire Allemand. Nous sommes à quelques mois de la déclaration de la première guerre mondiale.

Bien entendu cette liste ne comporte que les hommes puisque le droit de vote des dames a seulement été reconnu en France en 1944 et appliqué pour la première fois lors des élections municipales d'après la seconde guerre mondiale. Ceci explique, comme nous le verrons un peu plus loin, qu'il n'y a aucun métier d'épiciers par exemple, ces métiers étant plutôt occupés par les femmes.

Liste des métiers à Sainte-Croix en 1914

Nous avons essayé de répartir ces métiers en en trois grandes familles :

- Les métiers liés directement à l'Agriculture
- Les métiers liés aux besoins des habitants, à la vie du village
- Les métiers exercés hors la commune

Les voici présentés selon ces trois familles de métiers :

Agriculteur	58	Aubergiste	1	Instituteur	2
Agriculteur et Aubergiste	3	Barbier	1	Maçon	9
Berger	1	Boucher	2	Maire	1
Castrateur	1	Boulangier	5	Menuisier	4
Charron	3	Cantonnier	3	Pensionné	1
Cultivateur	66	Charpentier	4	Rentier	1
Garde-champêtre	2	Cordonnier	5	Sellier	3
Garde-forestier	1	Curé	1	Serruriers	1
Journalier	95	Employé	2	Tailleur	2
Marchand de lait	1	Facteur	1	Cheminot	26
Marchand de légumes	1	Ferblantier	1	Expéditeur	1
Tonnelier	5	Forgeron	4	Veilleur de nuit	3
Viticulteur	1	Inspecteur pour la viande	1	Mineur	1

Métiers liés à la vie rurale

C'est de loin la cohorte la plus importante. Sainte-Croix était un village essentiellement agricole. Agriculteur et cultivateur pourquoi cette distinction Nous avons pris en compte les traductions ou définitions qui nous semblaient les justes¹, mais aussi les individus et les familles concernées. De cette réflexion on peut penser que les agriculteurs, *Landwirt*, possèdent des superficies de culture assez importantes alors que les cultivateurs, *Ackerer*, cultivaient des surfaces plus modestes, et en poussant le raisonnement au bout, pourquoi ne pas imaginer que le cultivateur, ou laboureur n'allait pas labourer les terres d'un *Landwirt* en échange de quelque autre service.

Les journaliers sont très nombreux; par définition ils étaient embauchés au jour le jour, des CDD continuellement renouvelés; le chiffre de 95 peut nous sembler plutôt élevé mais tout à fait vraisemblable. Ils exploitaient souvent eux-mêmes quelque potager, vigne et champ ce qui avec leurs petits élevages, contribuait fortement à leur quasi autosuffisance.

Bien entendu les charrons, forgerons, maréchaux-ferrants, tonneliers, selliers exerçaient bien des métiers directement liés à l'agriculture.

Il se trouve un peu par surprise un vigneron dans la liste, était-ce un employé du vignoble ou était-il occupé par les vignes nombreuses présentes à Sainte-Croix tant à la périphérie de la ville qu'en plein champ et plus particulièrement dans la Hardt. On peut imaginer que le castrateur exerçait également son art dans les communes avoisinantes.

Les métiers liés à la vie des habitants

Nous entendons par là tous métiers utiles à la vie du village et de ses habitants. Bien entendu on y trouve tous les métiers de bouche comme on dit aujourd'hui, ceux du bâtiment, de l'enseignement. Un seul rentier : sans doute vivait-il de rentes, de la location des terres ou autres biens; même la fonction de maire semblait un métier à part entière.

Les métiers d'une utilité sociale incontestable, occupés par les femmes, souvent épouse d'agriculteur ou plus souvent de cultivateur ne peuvent figurer sur cette liste pour les raisons évoquées ci-dessus. Bien entendu nous n'allons pas nous risquer à lister tous ces métiers exercés par les femmes mais si nous nous en référons à notre collection de cartes postales qui datent de la même époque, nous comptons au moins huit épiceriers... et pas d'épicières, de servantes, de couturières ni autres domestiques dans cette liste.



Stoffel Barthélemy, électeur n° 288, exerçait son art de sellier au 29 route de Bâle, aujourd'hui Zinia Fleurs.

¹ Pour *Ackerer* la définition la plus significative nous semble *klein Bauer* càd petit paysan (*Pfälsisches Wörterbuch*).

Les métiers exercés hors Sainte-Croix

Nous trouvons un *Erdarbieter* dont la définition première est terrassier, mais en poussant un peu plus loin nos recherches nous avons également trouvé dans au moins un dictionnaire une autre définition : celle de mineur. Cela serait tout à fait plausible car on sait que l'exploitation des mines de potasse a commencé en 1910. Par ailleurs si on examine les registres de naissances de Sainte-Croix que nous avons dépouillés, on relève à cette période bon nombre de profession de *Erdarbeiter* exercé par les pères venu déclarer les naissances de leur rejeton.

Les cheminots avec 26 personnes recensées constituent également une partie intéressante de ces hommes adultes. La ligne de chemin de fer de Colmar à Ensisheim a été ouverte treize ans plus tôt et les voies ferrées étaient construites avec une main d'œuvre fort importante qui s'occupait également de leur entretien. Il fallait dans chaque village un chef de gare et sous le terme "cheminot" que nous avons employé il faut comprendre tous les métiers que l'on peut ou pouvait trouver alors dans cette importante entreprise.

On peut penser qu'avec les cheminots nous voyons apparaître une catégorie de personnes qui tout en exerçant un métier "en ville", conduit à domicile un train de culture plus ou moins rentable. Ces doubles actifs étaient bien présents à Sainte-Croix jusque dans les années 60; il en existe toujours un certain nombre dans le vignoble.

Et les retraités....

Nous n'aurions qu'un seul retraité, ou pensionné, *Rentner* à ne pas confondre avec *Privatier*, rentier, dont nous venons de parler. En y regardant de plus près, une petite dizaine de noms de métier sont précédés des lettres **fr-** ci-dessous *fr. Landwirt*, agriculteur –



fr. que l'on peut traduire ou interpréter comme "anciennement" ou "ex" et si en complément on examine l'âge des intéressés, ils ont tous ou presque dépassé les 70 ans ... Une retraite bien méritée. Nous les avons décomptés avec leurs collègues "actifs" pour avoir l'image la plus fidèle possible des métiers exercés à Sainte-Croix.

Avec cette rapide description, on peut, au vu des métiers exercés, se faire une idée de l'évolution de la société et de la transformation de notre village en un siècle : 1350 habitants en 1910 et près de 2900 en 2017, 230 personnes occupées à l'agriculture alors qu'aujourd'hui il subsiste une vingtaine d'exploitations agricoles qui occupent au plus cinquante personnes soit près de cinq fois moins qu'en 1914.

Faut-il en être nostalgique ?

Chacun aura sa réponse !!

*Ces lignes sont extraites d'un article un peu plus complet sur ce sujet paru dans l'annuaire n° 6 de Sainte-Croix histoire & généalogie dont le thème est **La population de Sainte-Croix-en-Plaine à travers les siècles**. Cet ouvrage reste disponible auprès de l'Association.*

État Civil

Naissances

UNAL Sila.....	09/12/2016
DETOEUF Margaux Marie Sylvie.....	19/12/2016
LANCELOT Callie	22/12/2016
GULLY Léon Christian Léonard	29/12/2016
BAUMANN MORLEY Alice Marguerite Eliane	24/01/2017
POIMBOEUF Léa.....	26/02/2017
HEUDIARD Noah Martial Yves	28/02/2017
ETTWILLER Maëlie Christine Alice.....	02/03/2017
RICHALET Antonin Jules	02/03/2017
VONTHRON Léna.....	05/03/2017
BRODA Milan	20/04/2017
VONTHRON Timéo.....	24/04/2017
BREHM Elyo	02/05/2017
SAHIN Nisa	24/05/2017
BARAD Martin Bernard Daniel.....	09/06/2017
NERI Stella Claudine Eliane.....	02/07/2017
PARMENTIER Leo.....	07/07/2017
CHRISTMANN Anna	02/08/2017
WILLME Rosie	06/08/2017
WEISS Marc Jean-François Henri	16/08/2017
GOZE BALLAND Lilian	13/09/2017
HUEBER Sasha	14/09/2017
GÜNDOGAN Bedir.....	08/10/2017
SIMSEK Lyam Chams.....	27/11/2017

Mariages

OLIVEIRA Guillaume Manuel Jean & PINHEIRO FERREIRA Raquel.....	20/05/2017
WILD Hugues Roland & WELLISCH Marylène Pascale	24/05/2017
BASQUIN Cyrille Hervé & FREYBURGER Sandrine Thérèse	17/06/2017
FURDERER Kévin Pascal & DROUARD Elodie	01/07/2017
SCHLUCK Jacques Armand Marie & MILIANI Odile	15/07/2017
SIROP--UVINA Joffrey, Antoine, Camille & RIEFFEL Céline Denise Odile	02/09/2017



État Civil (suite)

Décès

ETTWILLER Marielle Josépha Germaine épouse GONTIER	08/12/2016
ETTWILLER Marie Emilie Jacqueline épouse REINBOLD	16/12/2016
FOHRER Joseph Léon	05/01/2017
BODE Pierre Herbert.....	11/01/2017
CRUPI Francesca	16/02/2017
BAECHLER Hélène Hortense épouse WEILLER	03/03/2017
SERTELET Olga Marie Adeline épouse ANCEL	09/03/2017
VONTHRON Pierre Alfred.....	22/03/2017
WITZ Yvonne Marie Georgette épouse ROESSEL	02/05/2017
MORGENTHALER Bernard Frédéric	11/05/2017
OSTER Joseph René	15/05/2017
SPAENLEHAUER Jeanne, Anne épouse PORWOLL	24/05/2017
BIRGAENTZLÉ Marie-Louise Joséphine épouse WINKELMULLER	30/05/2017
HALLER Bernard André	18/06/2017
BENDELE Marthe Madeleine.....	17/07/2017
WEISS André Gérard	19/08/2017
RITTER Véronique, Claudine épouse SCHWARTZ	18/10/2017
STEHLIN Claude Louis Joseph.....	20/10/2017
ROHN Jean-Pierre Aloyse	23/10/2017
CHABI Olivier Hacen.....	24/10/2017
MESSMER Jean Paul Eugène Xavier.....	04/11/2017
BUCHERT Valentin	04/11/2017
ETTWILLER Isidore, Xavier	07/11/2017
ROTHENFLUG Albert Joseph	20/11/2017

Hommage à Sœur Bénilde

Sœur Bénilde REGEL nous a quitté le 30 octobre dernier. Très dévouée aux enfants, elle avait enseigné avec dévouement pendant 36 années dans notre commune.

Née le 12 février 1921 à Metz, Sœur Bénilde a fait profession (*prononcé ses vœux définitifs*) le 30 octobre 1942.

Elle a d'abord été nommée au Pensionnat de Rouffach pour aider les sœurs jusqu'à la fin de la guerre.

En 1945 elle rejoint le Couvent de Ribeauvillé pour compléter sa formation d'enseignante, à l'issue de laquelle elle prend ses fonctions d'institutrice et d'éducatrice à l'école maternelle de Saint-Hippolyte.

C'est en 1950 qu'elle arrive à Ste-Croix-en-Plaine, où elle restera jusqu'à sa retraite professionnelle, d'abord comme enseignante à l'école maternelle, puis à l'école primaire.

Sœur Bénilde rejoint la Maison-Mère de sa congrégation à sa retraite en 1986, elle y rend encore divers services, en travaillant notamment pour les missions.

En 2012, elle est accueillie à l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées Ste Famille de Ribeauvillé où elle est décédée le jour de son 75^e anniversaire de Profession religieuse.

La parole aux associations

Air Modèle Blériot



Notre association existe depuis 1996. Son but est de promouvoir et de faciliter la pratique de l'aéromodélisme.

Pour cela, nous nous retrouvons régulièrement, au gré des disponibilités de nos membres et dès que la météo le permet, sur un terrain situé dans la partie Est de notre commune, dans le prolongement de la voie qui mène à la cabane des chasseurs. Nous évoluons régulièrement les samedis et dimanches, parfois en semaine, de mars à novembre.



Nous privilégions la pratique du vol moteur électrique qui génère peu de nuisances sonores et est respectueux de l'environnement. Notre activité est centrée autour du vol de modèles réduits de planeurs équipés de moteurs, mais certains de nos membres font aussi évoluer des modèles réduits d'avions, d'hélicoptères et même de drones.

Notre association est affiliée à la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM) et nous évoluons donc dans le respect des normes de sécurité en vigueur. Cela n'empêche nullement nos membres de se retrouver régulièrement au terrain dans une ambiance détendue et les échanges entre passionnés d'aéronautique meublent les pauses entre deux vols.

Nous sommes bien sûr disposés à accueillir tout amateur de vol modèle réduit, avion, planeur, hélicoptère ou drone et sommes à même de dispenser une initiation à la pratique de notre sport grâce à nos instructeurs qualifiés et reconnus par la FFAM, Jean-Louis INGUIMBERTY, notre chef moniteur et Benjamin GASZTYCH.

Convivialité et rigueur dans la pratique de notre sport sont nos maîtres-mots.

Christophe GASZTYCH

Air Modèle Blériot
9 rue du Quai 68127 Sainte-Croix-en-Plaine
Tel 03 89 20 92 12
Christophe.gasztych@wanadoo.fr



Amicale de Pêche, Étangs « Les Tilleuls »

L'Amicale de Pêche, créée en 1976 est installée rue des Prés (Mattenweg), derrière le dépôt Aldi, route de Herrlisheim à Sainte-Croix-en-Plaine.

Les étangs s'étalent sur une superficie d'environ 1,3 ha. Nous sommes une association privée et non une APP (Association pêche et pisciculture).



L'amicale compte actuellement une vingtaine de membres cotisants.

Par le biais de ce bulletin, je lance un appel aux nouveaux habitants de Sainte-Croix, mais également aux personnes des environs, intéressées par la pêche en eau douce à venir rejoindre notre association.

Comment ? En acquérant la carte de membre 2018 vous pouvez participer à notre assemblée générale, le dimanche 18 mars 2018 à 9h45 au club - house de l'étang de pêche. La carte de pêche sera vendue et délivrée ce jour-là, (veuillez-vous munir de deux photos d'identités, merci) ou soit en informant le garde pêche sur place chaque week-end.

Les étangs seront ouverts à partir du vendredi Saint 30 mars 2018 jusqu'à fin septembre 2018 :

- ✓ les samedis de 14 h à 18 h 45,
- ✓ les dimanches et jours fériés de 8 h à 18 h 45 sans interruption.

Il est également possible d'acheter des cartes journalières qui sont vendues sur place par le garde-pêche.

L'amicale applique le demi-tarif aux cartes de membres jeunes de 12 à 18 ans.

Concernant les jeunes de moins de douze ans, la carte est gratuite à condition qu'un des deux parents soit membre actif de l'amicale et accompagne le jeune s'il pêche.

En début de saison, le site a bénéficié de nombreux travaux d'entretien et d'embellissement, élagage des saules pleureurs, tonte, nettoyage des berges, etc....

L'Amicale a engagé des travaux concernant la mise aux normes des établissements recevant du public. Ces travaux seront terminés en fin d'année 2017.

Je tiens à féliciter tous les membres de notre association, ainsi que les personnes bénévoles qui donnent énormément de leur temps en participant activement à nos manifestations, mais également à l'entretien du site des étangs : merci à vous.

Les manifestations publiques proposées pour 2018 sont :

- ✓ Journée cochonnaille le dimanche 4 mars 2018 à midi.
- ✓ Journée carpes frites le dimanche 30 septembre 2018 à midi.
- ✓ Journée choucroute garnie le dimanche 25 novembre 2018 à midi.

Je souhaite à toutes et à tous, un joyeux Noël et une bonne année 2018.

Pour la présidente, le secrétaire de l'association
GILG Patrick.

Contact : Marie-Hélène GILG, présidente
Tel 03 89 22 00 20





« **UNE GOUTTE
DE SANG
VAUT PLUS
QU'UN
DIAMANT** »

Amicale des donneurs de sang bénévoles de Sainte- Croix-en-Plaine

Le don du sang est essentiel. C'est un engagement qui vient du cœur, un geste vital et nécessaire. Donner son sang est également un acte généreux, solidaire, pour des personnes que vous ne connaissez jamais.

Les accidentés de la route, les patients souffrant de maladies graves (leucémies, cancer, les hémophiles) sont directement concernés par le don du sang et souvent leur survie en dépend. De ce fait, un effort particulier est demandé devant une demande croissante en sang, et cet effort est plus fort quand il se conjugue à plusieurs. Donner une fois c'est déjà beaucoup, mais cela ne suffit pas car le sang ne peut être conservé longtemps. Il est donc capital de rallier de nouveaux volontaires à la fois réguliers et nombreux.

Les collectes de sang ont lieu au chalet de l'ASSE, rue du Rempart, salle qui se prête bien à cette occasion. Nous remercions l'ASSE pour la mise à disposition de ce local.

Lors des 4 collectes à Sainte-Croix-en-Plaine en 2017, nous avons eu une moyenne de 76 dons par collecte. Ce chiffre était sensiblement le même à la création de l'amicale en 1969 alors que la population de notre commune était bien inférieure à celle de ce jour. Nous avons des donneurs mais ces derniers ne se rendent pas régulièrement aux collectes.

Ensemble faisons bouger ces résultats, nous comptons vivement sur votre générosité afin d'augmenter ce nombre, les receveurs vous en seront reconnaissants.

L'ensemble du comité remercie les donateurs pour leur implication et les encourage à continuer sur cette voie.

Au nom de tous les membres de l'amicale, je vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2018.

Le président,
Patrick Fleurette

Prochaine assemblée générale :
vendredi 2 mars 2018 à 19h30
avec remise des diplômes

Contact :
pfdondusang@outlook.fr



12 janvier 2018
06 avril 2018
27 juillet 2018
05 octobre 2018

L'APEPA, créée en 1955 par Marcel RUDLOFF est une association de parents d'élèves, indépendante et locale, présente de la maternelle au lycée. Elle est reconnue d'utilité publique et siège, entre autres, au conseil académique à Strasbourg, aux deux conseils départementaux de l'Éducation Nationale où se décident les ouvertures / fermetures de classes, ainsi que dans les commissions d'appel. Une section locale a été créée à Sainte-Croix-en-Plaine en 2015.

	<p><u>NOS VALEURS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> L'éducation à la paix et à la non-violence L'introduction de produits bio & locaux dans les cantines La pratique du développement durable La réduction du poids du cartable L'apprentissage des langues
	<p>Depuis sa création, l'association a pu reverser plusieurs centaines d'euros aux deux écoles de la commune. Ces fonds ont servi à l'achat de jeux de récréation et de livres.</p>
	<p>Suite aux élections de délégués de parents d'élèves pour l'année 2017/2018, l'APEPA est à nouveau représentée dans les deux conseils d'école.</p> <p><u>Parents élus pour l'école maternelle :</u> Sandrine MARCHAND / Hanane PASCAL / Laura CLAUSER</p> <p><u>Suppléants :</u> Mélissa BURDLOFF / Delphine RORIVE / Gabrielle MANNHEIM</p> <p><u>Parents élus pour l'école élémentaire :</u> Séverine GODDE / Gabrielle MANNHEIM / Sabine PAPETTI / Lionel GULLY / Laurent DEHU / Delphine MOREL / Marie Pierre PROTCHÉ</p> <p><u>Suppléants :</u> Sandrine MARCHAND / Virginie VONE / Sandra COLMERAUER / Mirella MELGUIERA / Raphaël GUGLIUCIELLO / Nathalie VOGEL / Stéphanie HUTIN</p>
	<p>Vous souhaitez vous informer ? Vous avez des questions relatives à la vie scolaire ou périscolaire ? Vous désirez soutenir l'association ou lancer de nouveaux projets ?</p> <p>N'hésitez pas à nous contacter ! saintcroixenplaine@apepa.fr / 06.60.24.46.20</p> <p>Suivez notre actualité et rejoignez-nous sur </p>

QUELQUES ACTIONS : animation à destination des enfants et récoltes de fonds



Chasse aux œufs de Pâques



Marché aux puces



Kermesse des écoles



Vente de couronnes de l'Avent



Fête de la St Martin



Arc Club Sainte-Croix-en-Plaine



Une fois de plus, la saison extérieure riche en émotions s'achève avec un beau palmarès pour les archers de l'Arc Club de Sainte-Croix-en-Plaine :

- Médaille d'or au Championnat Départemental pour Robert Dietrich en arc classique,
- Médaille d'or au Championnat Départemental pour Pascal Joho en arc à poulies,
 - Médaille d'argent au Championnat Départemental FITA pour Pascal Joho en arc à poulies ,
 - Médaille d'or au Championnat Départemental FITA pour Philippe Horner en arc à poulies,
 - Médaille de bronze au Championnat de France Fita pour Philippe Horner en arc à poulies,

En guise de final, Philippe Horner clôture la saison pour la deuxième année consécutive par un titre de Champion de France Fédéral.

Avec la rentrée, l'entraînement en salle pour l'Arc Club Sainte-Croix-en-Plaine reprend avec une séance encadrée pour les débutants tous les vendredis de 19H à 20H, à la salle de la Colombe.

Nous aurons plaisir à vous y rencontrer prochainement.

N'hésitez pas à nous suivre (sur notre site : arc-club-ste-croix.asso-web.com et sur facebook) tout au long de l'année qui sera ponctuée par quelques manifestations déjà confirmées :

- Concours salle 2X18m le 12 novembre 2017
- Concours salle 2X18m le 21 janvier 2018
- Concours extérieur (Fita + Fédéral) le 01 Juillet 2018

Bon tir et beaucoup de satisfactions à tous les archers pour la nouvelle saison 2017 – 2018.



Contact : M. Pascal JOHO, président
Tél 07.81.14.52.37 - pascaljoho@laposte.net

Association Sportive de Sainte-Croix-en-Plaine et Environs

ASSE



Aïkido, Baby Sport, Badminton, Body balance, Gym tonique, Judo, Krav
Maga, Montagne, Yoga, Zumba

Des animateurs diplômés, des bénévoles engagés, des membres motivés,
choisissez votre activité et rejoignez l'ASSE !

Cette saison, nouveauté pour les enfants de 2 à 5 ans, la section Baby
Sport :

Chaque samedi matin, 1 heure de jeux, d'ateliers, de parcours, pour
apprendre à courir, sauter, ramper, en s'amusant dans un groupe

Venez découvrir nos sections le samedi 26 Mai 2018 lors d'un après-
midi de démonstrations, de séances découverte, qui précèdera notre
traditionnel barbecue au chalet de l'ASSE

Les rendez-vous à ne pas manquer en 2018 :

Fête des Sections + démonstrations le samedi 26 mai 2018

Assemblée Générale le vendredi 29 juin 2018

Fête d'Automne le dimanche 7 octobre 2018



Et toujours notre chalet de l'ASSE disponible à la location pour tous vos
événements ! Contact : Rachel Risser au 03.89.49.12.42



Des questions ? le suivi de l'actualité de nos sections ?

Rejoignez notre page facebook sans plus attendre !

Et rendez-vous sur <http://www.association-asse.fr>

Association Familiale

L'association familiale de Sainte-Croix-en-Plaine est une association de droit local, présidée par Josiane GULLY. Elle comporte 11 membres actifs, 90 familles adhérentes, et a été créée il y a 32 ans. Elle a pour mission de représenter les familles de Sainte-Croix-en-Plaine, et leur proposer diverses activités. Elle est affiliée à l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales).

L'association familiale propose, entre autres :

- L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) les quatre semaines de juillet.
- La bibliothèque municipale de plus de 6000 livres de tous genres.
- Des temps récréatifs et des ateliers à thème (plantations aromatiques, création de cartes de vœux...) pour les enfants
- Des ateliers de création de bijoux
- Une grande kermesse, avec jeux, buvette et restauration.

Pour 2018, l'association familiale, en partenariat avec l'association FORMAO, présidée par Denis MERTZ, organisera une grande activité spéciale pour les adolescents.

Nous recherchons également des bénévoles retraités, pour mettre en place avec eux, un projet d'activités intergénérationnelles, dès l'an prochain.

Et n'oubliez pas la fête de la musique, le 22 juin 2018, pour laquelle l'association familiale s'unit à l'APEPA pour assurer l'organisation, les repas, et le service !



Fête au centre aéré le 4 août 2017



Atelier « Fête des Mères » 2017

**Envie de nouvelles activités, de partager vos passions ou de transmettre votre savoir-faire ?
Rejoignez-nous en vous présentant à la bibliothèque ou en téléphonant au 06 77 41 38 52.**

Toute l'équipe de l'Association Familiale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Visitez notre blog :
<http://afsaintcroixenplaine.blogspot.fr>
Mail : af.saintcroixenplaine@gmail.com

Tél : 06 52 72 51 01



Ensemble folklorique Aurore Ste-Croix-en-Plaine



L'Ensemble Folklorique Aurore est une société qui œuvre depuis plus de 60 ans à promouvoir l'Accordéon et les traditions du Folklore Alsacien tout en gardant un esprit jeune et volontaire.



Nos activités :

✓ Nous proposons **des cours d'accordéon** pour jeunes et moins jeunes. Le programme est fixé en fonction des souhaits et des objectifs de chacun.

✓ En parallèle notre **Orchestre d'Accordéon** est composé de musiciens aguerris qui jouent des musiques variées. Que vous

soyez accordéoniste, joueur de clavier ou de batterie, n'hésitez pas à faire un essai.

- ✓ Le **Mini-Folklore** se retrouve les lundis, pour découvrir les danses traditionnelles d'Alsace.
- ✓ Après les sorties estivales dans diverses fêtes de la région, le **Groupe des adultes** se réunit à nouveau tous les 15 jours le lundi soir pour préparer dans la bonne humeur les nouvelles échéances.



✓ Enfin, la **Danse de salon** pour adultes fait son retour le mercredi soir. Si vous souhaitez découvrir ou perfectionner la valse, le tango, le cha-cha-cha, le rock'n roll et bien d'autres danses cette section est faite pour vous.

Bien sûr pour continuer à proposer ces animations, toute une équipe de bénévoles s'active tout au long de l'année pour entretenir notre salle et assurer nos diverses manifestations (**Banquets, anniversaires, mariages, locations de salle...**). **N'hésitez pas à nous consulter pour vos fêtes !**



Contacts :

Accordéon Club

Serge Calabrèse 03 89 72 34 02

Groupe Folklorique:

Nathalie Steib 06 23 05 22 73

Location salle :

Guy Peter 03 89 22 00 43

Nos prochaines manifestations :

Samedi 3 février 2018 : Soirée couscous

Samedi 3 novembre 2018 : Loto

31 décembre 2018 : Réveillon de la Saint Sylvestre

L'ACCORDEON CLUB et le GROUPE FOLKLORIQUE AURORE
vous souhaitent à tous de joyeuses fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2018.

La Compagnie d'Arc a toujours eu à cœur d'accueillir tout type de public, et d'ouvrir son activité à toutes les disciplines des Fédérations auxquelles elle est affiliée.

NOUVEAU EN 2018 : Le RUN-ARCHERY

Inspirée du biathlon, cette discipline allie la course à pied et le tir à l'arc. Entre quatre circuits d'environ 1 km, trois phases de tir à 18 mètres (deux debout et une avec un genou à terre). C'est donc au total 4 kilomètres de course et un nouveau défi de tirer précisément en étant essoufflé. Toute flèche manquée occasionne une boucle de pénalité de 80 à 100 mètres. Cette pratique en pleine évolution, se structure en France et en Europe.



Crédits Photo : Archery Studio

La situation de nos installations, au cœur du parcours de santé, permet à chacun de s'entraîner dans les meilleures conditions.

Nos licenciés peuvent également pratiquer, au sein du club les diverses disciplines de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) : tir en salle ou sur terrain, tir en parcours (Campagne, Tir Nature, Tir 3D).

ACCUEIL DES DIVERS PUBLICS

La pratique Handisport :

Notre section, affiliée à la Fédération Française Handisport (FFH), permet d'accueillir, avec un encadrement diplômé et des matériels adaptés, les personnes ayant des handicaps physiques et des déficiences sensorielles (y compris les non-voyants).

L'accueil à tout âge, des plus jeunes aux "seniors" :

Notre club accueille les enfants à partir de 7 ans, sans limite d'âge supérieure, y compris pour les adultes, y compris les plus âgés, tentés par les activités.

Séances d'entraînement encadrées :

En toute saison, **toutes les séances ont lieu sur les installations du club**, à l'entrée du Parcours de Santé en Forêt de l'III.

Trois entraîneurs bénévoles diplômés et formés par la FFTA encadrent les séances (hors jours fériés et vacances scolaires) : **les mercredis et samedi, de 14h00 à 16h00**

Infos et contact :
contact@compagniedarc.fr
Tél 06.38.55.43.82
Site internet : www.compagniedarc.fr



Conseil de Fabrique Paroisse Saint Barthélemy

9, rue du Maréchal Foch – 68127 SAINTE CROIX-EN-PLAINE
Tél. 03 89 22 03 43

Il y a un an nous vous proposons des photos de l'orgue CALLINET démonté. A ce jour les tuyaux de façade neufs ont été posés et le remontage technique de l'instrument prend fin. Les travaux de pré-harmonie sont en cours à l'atelier et dans peu de temps lorsque tous les tuyaux seront en place la longue phase d'harmonisation va débuter.

Dans l'attente de l'inauguration prévue les 28 et 29 avril 2018, le conseil de fabrique vous souhaite une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**.

Marie-Anne REMY



Contact : Marie-Anne REMY
Tél. 06 52 01 57 50
Remy.marieanne@free.fr



Football Club de Ste-Croix-en-Plaine

Stade de La Colombe – 3 rue de St Exupéry – 68127 Sainte Croix en Plaine
F.F.F. 504032 L.A.F.A Registre de associations N°48 – Agrément Ministériel N°14360



FIFA WORLD CUP
RUSSIA 2018

Le FC Ste-Croix-en-Plaine est-il prêt pour la..... ?

NON, ne vous effrayez surtout pas, ce titre accrocheur n'est qu'une combine pour attirer votre attention... Mais pour une fois, c'est pour partager du positif et non pour vous vendre un produit qui ne sert à rien, ni pour balancer en pâture un fait divers glauque et dramatique, ni pour médiatiser un détail sans importance qui concerne une personnalité « people », comme le font les journaux du même nom dont c'est le fonds de commerce !!!

Alors, ce que nous voulons partager avec vous, c'est le fait que le Football-club local, continue son petit bonhomme de chemin, se développe toujours et encore, dans une dynamique insufflée par la trentaine d'éducateurs, d'entraîneurs, de dirigeants et de membres du comité directeur, soutenus par quelques parents volontaires, motivés et imaginatifs, qui assurent quotidiennement le « job » pour offrir à nos licenciés, enfants et adultes, un cadre sain, chaleureux et pérenne pour la pratique du foot dans notre petite ville sympathique. Bien sur, ça c'est le côté humain de la chose. Côté humain qui, lorsqu'on le convertit dans la monnaie du bénévole... s'exprime en milliers d'heures de présence et d'implication pour une saison.... Mais, l'humain et sa bonne volonté, ne seraient pas grand-chose sans l'appui de la municipalité, ni l'aide financière des sponsors et autres mécènes qui nous expriment leur soutien à leur manière et nous aident à mener à bien notre mission.

On ne se rend pas bien compte, mais une quinzaine d'équipes de jeunes, des pitchounes aux –de 18ans, plus 3 équipes sénières, soit près de 250 licenciés... lorsqu'il faut remplir les frigos et payer les factures de chauffage, on n'est plus vraiment dans le « loisir », là !! on est dans l'organisation lourde... et comme le dit un adage bien connu : « il vaut mieux les avoir en photo qu'à table ! » - Alors, comme on dispose de quelques photos, on vous les partage volontiers...et disons encore « **bravo les enfants, bravo les gars, félicitations et merci au Coachs et surtout ..que ça dure encore longtemps...** »



**Equipe des -13 ans
CHAMPIOOOOONN
D'ALSAAAAACE
2016 / 2017
Montée en PROMOTION**



**Equipe -18 ans
CHAMPIOOOOONN
2016 / 2017
Montée en EXCELLENCE**



**Equipe UNE
CHAMPIOOOOONN
2016 / 2017
Montée en R3**



Contacts

Président : Marcel REEB 03 89 22 00 41

Vice-président : Romain WINKENMULLER 06 85 75 51 57

Secrétaire : Christian TOURNOUX 03 89 49 91 15

**Pour les infos du club en temps réel - Rendez-vous sur
site web <http://club.quomodo.com/fcsaintecroixenplaine>**



Form'AO

(Formation en Animation Occasionnelle)

Fort d'une expérience de nombreuses années dans l'animation ainsi que dans la direction de séjours de vacances, nous avons su créer une équipe solidaire sur le long terme à travers le développement de projets communs.

C'est dans ce sens que notre association, Form'AO a vu le jour. Ces nombreuses expériences dans l'animation nous ont permis de créer au fur et à mesure une équipe soudée et unie et également de constituer un panel de connaissances diverses.

A travers Form'AO, nous tenons donc à transmettre ces connaissances et à perpétuer et développer l'animation auprès des enfants. Le tout en tenant compte des besoins de l'enfant afin de favoriser son développement global.

Pour cela notre association scinde ces activités en deux axes ;

Le premier est la formation, Form'AO a pour but de mettre en place des formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), diplôme nécessaire pour être animateur auprès d'enfants en accueil de loisirs ou en colonie de vacances.

Le second est la participation à des actions ponctuelles dans le domaine de l'animation. En 2017, nous avons collaboré avec l'Association Familiale de Sainte Croix-en-Plaine pour la réalisation de leur Kermesse qui a eu lieu au mois de mai. Nous avons participé aux animations de la journée avec la mise en place de différentes activités autour d'un imaginaire (fil rouge).

Nous sommes donc ouverts à toutes collaborations comme nous avons pu le faire avec l'Association Familiale.

Nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année !

Cassandra Birgaentzlé, vice-présidente

Contact : Association Form'AO
14 rue des Marronniers
www.form-ao.com



Form'AO (@formao)

Le Fil Créatif

Le Fil Créatif est une association de dix-neuf membres. Elle a été créée le 24 octobre 2016 à l'initiative de quelques personnes désireuses de se rencontrer pour partager et pratiquer leur passion autour du FIL : couture, broderie, crochet, tricot, patchwork...

Elles se retrouvent assidûment le lundi, deux fois par mois, à la salle Schweitzer de la mairie. C'est dans une ambiance conviviale et d'entraide que se déroulent les séances, trop courtes parfois ; au point que quelques-unes continuent d'exercer leur talent à domicile.

Les idées sont riches et variées, les réalisations surprenantes. Les rencontres donnent lieu à des échanges animés où naissent les projets. Elles se terminent par une partie conviviale où l'on découvre d'autres talents !

Le lien social créé à ces occasions est très apprécié.

L'Association expose ses productions utiles et décoratives lors de portes ouvertes organisées le samedi précédant la Fête des Mères. Elle participe également au marché de Noël de la commune.

L'Association a du cœur. Des actions de solidarité ont été menées : soutien à une famille sinistrée par un incendie, tombola pour un enfant atteint de myopathie, parrainage d'un tuyau d'orgue, confection de « Cœur » en tissu (coussin pour soutenir le bras de personnes opérées du sein – hôpital Pasteur), don d'objets créatifs pour la kermesse paroissiale...

L'Association sort de ses murs lors d'expositions et de visites à des clubs alentour.

L'Association est prête à accueillir toute personne capable d'apporter ses compétences dans le respect de l'ambiance qui y règne.

Grand Merci à tous ceux qui, depuis notre création, nous ont fourni gracieusement tissu, laine, fil, etc...

Tous ses membres vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et « créativité ».

La présidente : Marlyse ERDINGER



Contact : Marlyse ERDINGER
Tél. 03 89 22 00 02



Les Amis du St Nicolas

En Alsace, traditionnellement le Saint-Nicolas passe le 6 décembre pour récompenser les enfants méritants en leur offrant des friandises un pain d'épices, une clémentine et du chocolat. Il est aidé par son âne et est accompagné par le « Hanstrapp » ou père Fouettard, chargé de punir ceux qui n'ont pas été sages. Le « Hanstrapp » les menace de les emmener dans son sac s'ils ne promettent pas d'être sages.

Pour perpétuer cette tradition nous nous joignons à la commune pour servir un goûter aux écoliers au moment de cette fête en leur proposant une brioche de la Saint-Nicolas appelé Männele et un chocolat chaud. C'est lors de leur passage à la Mairie pour décorer les sapins de Noël que le Saint patron leur offrira des friandises.

Le bal de carnaval

Les enfants ont pu se défouler à l'occasion de notre troisième édition du bal de carnaval. Les membres de l'association ont tout mis en œuvre pour faire de ce bal un succès, décoration des plus colorée, installation de jeux de lumières et ambiance musicale. Vêtus de leurs plus beaux costumes, ils ont accueilli les enfants venus nombreux à la salle Schweitzer. Cette année encore plus de 80 participants ont fait le succès de cette fête. Pour le plus grand bonheur de tous, le bal sera reconduit en 2018 **le samedi 17 février**.

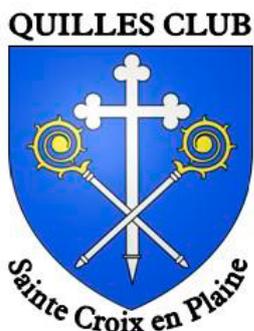
Les bourses aux vêtements

Chaque année nous organisons deux bourses aux vêtements d'enfants et affaires de puériculture. En 2018 nous souhaitons élargir notre cible et proposer une bourse destinée au plus grand nombre en proposant également des articles pour les adultes. Nos bourses auront toujours lieu à la salle Aurore, **le 17 et 18 mars 2018 ainsi que le 6 et 7 octobre 2018**.

**Les membres de l'association vous souhaitent à tous
de joyeuses fêtes de fin d'année.**

La présidente
Simone SPOLMAYEUR

Contact :
Simone SPOLMAYEUR tél . 03 89 20 90 52



Quilles Club "UNION" Sainte-Croix-en-Plaine Section Saint Gall

1952, c'est depuis cette date que le Quilles Club est affilié à la Fédération Française des Sports de Quilles et qu'il participe à la vie associative de Sainte-Croix-en-Plaine. A ce jour le club n'a connu que quatre personnes qui se sont relayées à la présidence du club. Depuis l'assemblée générale de 1980 c'est A. KIENTZLER qui se dirige doucement vers ses 40 années de mandat.

Cette année le Quilles Club a donc fêté ses 65 ans d'existence et c'est grâce à tous les membres du comité, l'ensemble des bénévoles du club et leurs conjoints(es) que le Quilles Club a connu des années d'épanouissement, mais aussi des périodes de difficultés auxquelles il a su faire front. Je ne vais pas retracer tout l'historique du club mais citer les faits les plus marquants.

En 1982 le Club a pris possession de sa propre piste et en 1993 : aménagement d'une 2^e piste. En 2001 un lifting des deux pistes a été effectué pour l'organisation de la W.N.B.A. la Coupe des Nations avec les équipes de Suisse, du Texas et l'équipe de France. Au fil des années, le Quilles Club s'est constitué un honorable palmarès avec plusieurs titres de Champion dans différentes divisions dont le plus marquant a été la montée en division Nationale de l'équipe 1 en 2009.

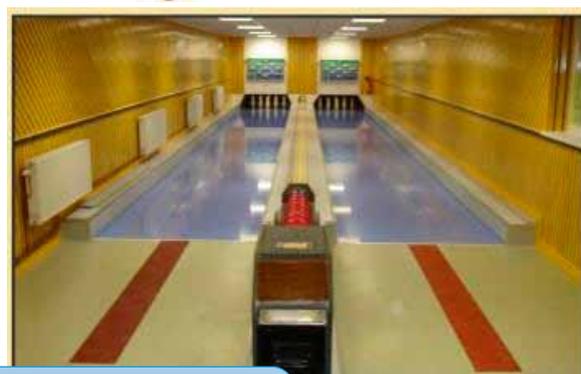
Pour la saison 2017/2018 nous accueillons le club de Sundhoffen qui était sans piste pour les compétitions de championnat.

Si vous êtes intéressés-es par la pratique du sport de Quilles Saint-Gall, venez nous rencontrer le mercredi de 19h à 22h ou venez assister à un match de championnat de septembre à mars le samedi à partir de 19h ou le dimanche matin à partir de 9 h, au 2 route de Colmar à Sainte-Croix. Le sport de quilles peut être pratiqué par tous, homme ou femme, jeune ou moins jeune à partir de 10 ans.

A. KIENTZLER, président



*Les
locaux
des
quilleurs
extérieur
et
intérieur*



Contact : André KIENTZLER, président
Tél 03 89 22 09 30

Sapeurs-pompiers volontaires de Ste-Croix-en-Plaine

L'année 2017 se termine tranquillement et ne ressemble pas aux autres. L'équipe des Sapeurs-Pompiers volontaires de notre commune une fois de plus a tenu ses engagements.

Les 26 hommes et femmes qui composent notre effectif, ont tous mis en œuvre leur bonne volonté pour assurer de jour comme de nuit, les déclenchements d'interventions très diverses, avec des délais rapides (qui limitent l'aggravation des différentes situations).

Un personnel jeune et dynamique assure la centaine d'interventions d'accidents de la route, feux, secours à personne et opérations diverses avec courage et dévouement.

Les bons équipements et matériels, surtout notre nouveau fourgon FPTL acquis par la commune l'année passée sont une aide précieuse dans nos missions.

Quatre jeunes ont été recrutés en 2017, ils ont été formés et se sont bien intégrés dans notre corps des sapeurs-pompiers.

ET POURQUOI PAS VOUS ?

Si vous voulez vous rendre utile ou envie de venir en aide aux autres pour la bonne cause, contactez le Chef de Corps n° 03 89 22 05 10.



NOTRE AMICALE ORGANISE

Le samedi 03 février 2018

Fête de la Ste Agathe
Soirée de commémoration et remise de distinctions

Le samedi 16 juin 2018

Fête de la tarte flambée
Soirée champêtre et dansante (parking centre du village)

Courant décembre

Passage avec notre traditionnel calendrier, merci pour l'accueil que vous nous témoignez

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année,
nos vœux les meilleurs pour l'année 2018

Le chef de corps, Lieutenant Adrien ETTWILLER

Centre de Première Intervention de Ste Croix-en-Plaine

Tél 03 89 41 19 62

Adresse email : cpi.sainte-croix-en-plaine@sdis68.fr

Sainte-Croix Histoire et Généalogie

L'objectif que nous nous sommes fixé en 2011 est triple : connaître et faire connaître l'histoire millénaire de Sainte-Croix et de ses habitants par le biais de conférences, de publications, de visites guidées, etc., établir l'histoire des familles locales, assister, guider celles et ceux qui entreprennent des recherches généalogiques et enfin contribuer à la sauvegarde du patrimoine bâti en mettant à la disposition des élus notre compétence dans ce domaine.

Nos publications : l'annuaire 2017 a paru en septembre. Son thème général a porté sur la population de Ste-Croix à travers les âges et sous différents aspects : démographie, l'immigration des familles après les dévastations de la Guerre de Trente ans mais aussi l'émigration au 19^e siècle, les alliances avec les familles des villages environnants, les métiers disparus et les hommes qui en vivaient, les mineurs de fond, une analyse des recensements de 1866 et 1914, etc. Des exemplaires restent disponibles auprès de l'association. L'association a aussi conçu et financé une brochure consacrée à l'orgue Callinet de l'église paroissiale dont la restauration s'achève. Le produit de la vente reviendra entièrement au conseil de fabrique.

La sauvegarde du patrimoine bâti de Ste-Croix:

À l'heure où le projet du plan local d'urbanisme semble être sur de bons rails, l'association rappelle qu'elle a mis à la disposition des autorités communales un plan du centre ville comportant notamment les immeubles et éléments architecturaux présentant une valeur patrimoniale qu'il conviendrait de protéger. Elle n'a évidemment aucun pouvoir de décision mais ne désespère pas qu'il en sera tenu compte.



Nos visites guidées en 2017 : si les visites organisées au profit des habitants anciens ou nouveaux n'ont pas rencontré le succès escompté, celles auxquelles ont été conviées les sociétés amies « ont fait le plein ». Ainsi, après Mulhouse en 2016, les membres des sociétés de Wintzenheim et d'Eguisheim ont découvert notre petite ville en attendant Kaysersberg et Bennwihr en 2018. À notre façon, nous contribuons ainsi à la renommée et au rayonnement, certes modeste, de l'ancien oppidum Sanctae Crucis !

Nos principaux RDV en 2018 : assemblée générale suivie d'une conférence le 20 avril, sortie culturelle en mai ou en juin, les Journées du Patrimoine et la parution du prochain annuaire qui portera sur « la vie religieuse à Sainte-Croix » en septembre et le Salon du Livre de Colmar en novembre.

Nous sommes toujours intéressés par toutes sortes de documents, photographies de famille, de fêtes et de manifestations diverses que vous voudriez bien mettre à notre disposition pour contribuer à l'enrichissement de la mémoire collective. Après les avoir scannés, nous vous les restituerons de suite.

Contact => par téléphone fixe 03.89.72.93.05, par courriel : shgscp.asso@gmail.com ou sur la toile : <https://sites.google.com/site/shgscp>. Permanences assurées à la salle Hansi du pôle culturel le deuxième lundi de chaque mois de 16 à 18 heures.

Les membres du comité souhaitent à toutes et à tous un joyeux Noël et une bonne année 2018 !
Aimé Meyer, trésorier



Ste-Croix Running Club



Les membres de **STE CROIX RUNNING CLUB** ont le plaisir de se retrouver le dimanche matin dans la bonne humeur.

Chaque semaine, différents coureurs animent le club, que ce soit pour faire quelques foulées ou participer à des courses officielles.

L'esprit de ces sorties est marqué par la convivialité : « on commence ensemble, on finit ensemble ».

LES RUNNERS DE TOUT NIVEAU SONT LES BIENVENUS !

Lors du marathon de Colmar, notre club a été représenté par de nombreux membres, soit en tant que coureurs sur la distance du semi-marathon ou du marathon mais aussi en tant que meneur d'allure, bénévoles et supporters.

Tout au long de cette année, les membres de notre club ont participé à des courses en Alsace mais aussi dans d'autres régions que ce soit sur route ou en trail.

Le club a également été représenté en dehors de l'Hexagone : à GÖTEBORG, BERLIN, MUNICH et LISBONNE.

Gaëlle, Régis et Aline ont relevé le défi du marathon. Un grand bravo à eux.

L'équipe de direction avec le soutien des membres du club, espère pouvoir organiser une course à STE-CROIX-EN-PLAINE.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'équipe de direction.

La direction se compose de :

- Président :	M. Philippe GAYRARD	06.36.81.56.46
- Vice-président :	M. Stéphane GILG	06.67.43.77.99
- Trésorier :	M ^{me} Corinne SPÄTH	06.85.08.21.02
- Secrétaire :	M ^{me} Lydie SCHMITT	06.77.33.66.33



Présence de **STE CROIX RUNNING CLUB**
aux foulées de la Ligue contre le Cancer



Sortie du dimanche sur les berges de l'Il

Société de chant LÉONIA

La chorale LÉONIA est forte d'une vingtaine de membres et anime régulièrement les offices à Sainte-Croix-en-Plaine mais grâce à la création de la Communauté de Paroisses la petite chorale n'est plus seule. Nous nous joignons à celle de NIEDERHERGHEIM, OBERHERGHEIM, BILTZHEIM, NIEDERENTZEN et OBERENTZEN pour former un grand ensemble performant.

Les répétitions s'enchaînent dans la joie et la bonne humeur et nous arrivons à interpréter de beaux chants qui rendent les célébrations vivantes et accueillantes.

Notre prochain objectif sera la venue de Monseigneur RAVEL qui célébrera la messe le **14 janvier 2018 à OBERHERGHEIM.**

L'année passée a été ponctuée par des moments de détente. Entre-autres le 15 juin nous sommes allés en Forêt-Noire. Après la procession de la Fête-Dieu à GLOTTERTAL nous avons pris un bon repas à St PETER, visité la magnifique église baroque et l'après-midi s'est passé au bord du TITISEE. Choristes de la Communauté de Paroisses et sympathisants nous ont accompagnés.

Je profite de ce bulletin pour lancer un appel aux personnes qui aiment chanter, nous les accueillerons les bras ouverts.

Par la même occasion je ne voudrais pas manquer de remercier toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année et vous présenter, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de tous les choristes, les meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour l'année 2018.

La présidente : Jacqueline HECHINGER



Contacts :
Jacqueline HECHINGER, présidente
Tél 03 89 49 47 60

Société de gymnastique « St-Léon »

La RICHESSE d'un club

Dans le domaine sportif, si l'on met souvent en avant les résultats et classements des adhérents, fruits d'un travail important avec leurs éducateurs, cette année nous souhaitons mettre en lumière d'autres membres de l'association.



En effet pendant les mois de juillet et août 2017, une trentaine de membres bénévoles, dirigeants, parents, gymnastes se sont relayés à la réalisation de travaux de mise aux normes et d'accessibilité du foyer paroissial, lieu emblématique d'entraînement de notre association.

Ils se sont transformés tour à tour, en démolisseurs, plâtriers, installateurs sanitaires, électriciens, carreleurs, peintres ...

Grâce à l'abnégation et l'implication de ces bénévoles, certains y consacrant une partie de leurs vacances, avec leurs compétences, le local d'entrée et les WC ont pu être livrés à temps pour la reprise des activités début septembre.

C'est une chance, une richesse, que de pouvoir compter sur ces personnes qui consacrent leur temps à la bonne marche de l'association.

Les devis des travaux représentaient plus que le budget annuel de fonctionnement de l'association. Le travail bénévole et de qualité professionnelle a permis de réduire de moitié la facture.

Si notre association a réussi à se renouveler pendant toutes ces dizaines d'années, au point d'entrevoir bientôt un siècle d'existence, c'est grâce bien sûr aux éducateurs, et il y a de quoi faire à la St-Léon, puisque sur 260 membres, les deux tiers ont moins de 18 ans.

Mais c'est aussi grâce à tous ces dirigeants et membres qui ont su, et continuent encore à se mettre au service de la collectivité pour assurer « l'intendance », génération après génération. Ils contribuent à leur manière à l'épanouissement de tous ces jeunes et moins jeunes que nous accueillons dans notre association.

Leur modestie et leur discrétion dans ce travail quotidien ne sauraient souffrir de cet hommage que nous souhaitons leur rendre à travers cet article du bulletin communal.

Et dès à présent continuons de retrousser nos manches, les défis ne manquent pas dans nos associations, avis aux amateurs.

Joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année

Contact : Gérard FOHRER
tél. 06 81 04 23 69
gerardfohrer68@gmail.com



Théâtre du Quiproquo

Association de théâtre amateur de boulevard
de Sainte-Croix-en-Plaine

La troupe du **Théâtre du Quiproquo** est très heureuse de vous présenter sa nouvelle pièce pour sa tournée de 2018.

« HOLD UP » de Jean Stuart

On ne s'ennuie pas dans cette pièce de Jean Stuart où les situations inextricables et inattendues sont autant de prétextes à quiproquos et rebondissements.



Venez nous retrouver pour ceux qui veulent voir ou revoir
« HOLD UP »

Samedi 27 janvier - 20h30 // dimanche 28 janvier 2018 - 15h00

salle Aurore de Ste-Croix-en-Plaine

Réservation: remy.marieanne@free.fr

Organisateur : le conseil de fabrique

Bonne et heureuse année 2018, théâtralement votre troupe du Quiproquo

Contact : Pascal ERDINGER

Tel : 06 73 67 17 44

<https://www.theatreduquiproquo.fr/>

Union Nationale des Combattants

Section locale



C'est à chaque fois avec honneur et plaisir que je vous adresse ces quelques mots, à l'aune d'une année nouvelle qui se projette.

Elle coïncidera avec le centenaire de l'U.N.C. et la fin du cycle des commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918.

Pour notre région, si durement touchée par la Grande Guerre, 2014 a vu la pose de la première Pierre de l'Historial Franco-Allemand du Hartmannswillerkopf, en présence des présidents de la république français et allemand. 2015 a été l'année des commémorations des combats de montagne, qui se sont déroulés dans les Vosges. 2016 a permis de se souvenir des tragiques et cruels combats de la Somme et de Verdun. Quant à 2017, elle a marqué le centenaire de l'entrée en guerre significative de nos alliés américains. Pour le Vieil Armand, le 3 août 2017 a été le jour de l'ouverture au public de l'Historial, dont la qualité a d'emblée été remarquée par tous les visiteurs. Le 10 novembre 2017, les plus hautes autorités françaises et allemandes, inaugureront cette structure à vocation interactive, intergénérationnelle et européenne. L'U.N.C. du Haut-Rhin participera à un défilé de 1000 drapeaux UNC à Paris dans le cadre du centenaire de l'Armistice 1918 lors du week-end de l'Ascension en mai prochain.

Le cycle du centenaire de la première guerre mondiale s'achèvera fin 2018 avec le 100^e anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre.

S'agissant du second conflit mondial, l'Alsace et la Moselle ont voulu se souvenir avec émotion et ferveur du drame de l'incorporation de force, instaurée il y a 75 ans, les 25 et 29 août 1942 par les Gauleiter Wagner et Bürckel, plongeant dans la tourmente 130 000 Alsaciens et Mosellans. 40 000 d'entre eux ne rentreront jamais, 30 000 reviendront traumatisés, malades, blessés, invalides.

Cette année a malheureusement connu son lot de victimes du terrorisme, il est de notre devoir de rendre hommage aux militaires en OPEX ou engagés dans la mission sentinelle qui se mobilisent quotidiennement au service de nos concitoyens et de notre Pays. Les militaires du Régiment de marche du Tchad sont projetés au Mali dans le cadre de l'opération Barkhane depuis octobre 2017. Ils rentreront dans leur quartier à Meyenheim fin février début mars.

Plus près de chez nous nous avons l'honneur d'organiser le 26 mars, l'assemblée générale du Sous-groupe UNC de Colmar-Kaysersberg sous un soleil radieux et de recevoir les maires ou les représentants des 25 communes ainsi que leurs présidents de section.



Bonne et heureuse année 2018.

Prochaine assemblée générale, le
jeudi 1^{er} février 2018

Contact : Michel SCHAFFNER, Tél : 0673351533
schaffnermichel68@gmail.com

Vélo Club de Sainte-Croix-en-Plaine

Les jeunes dans le sillage de leurs aînés

Si de nombreux succès ont à nouveau jalonné notre parcours cette saison, l'important réside sans aucun doute dans l'avènement de jeunes compétiteurs vétéristes (minimes et cadets).

Ils sont en effet une petite escouade, accros du cross-country en premier choix, mais aussi du trial et de la descente, à suivre les traces de leurs aîné(e)s, celles de Perinne et Hélène CLAUZEL toutes deux formées au sein du club et qui continuent à sillonner le monde pour de grands rendez-vous internationaux sous le maillot de l'équipe de France. Non compté Titouan HAGENSTIEN, notre talentueux junior qui vient de les rejoindre au pôle France de Besançon lors de la rentrée de Septembre.

Ainsi Hugo GOEPFERT, Baptiste SCHULLER, Gaël SCHIRMER mais aussi Antoine CLEF (tous entre 13 et 15 ans) ont réussi une saison exceptionnelle et se situent désormais dans le peloton de tête des jeunes espoirs du Grand Est (Alsace, Lorraine, Champagne/Ardennes) et ceci tant en vtt qu'en cyclo cross .



Hugo

Une nouvelle génération de jeunes talents pointe donc le bout de leur guidon. Issus de l'école VTT forte d'une trentaine d'enfants, ces garçons ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin et leur enthousiasme n'est pas feint. Ils savent que la concurrence est rude, mais ils sont bien partis pour en temps voulu et à leur tour, atteindre la planète du haut niveau.

D'autres l'ont fait au sein du club qui font figure à la fois de grands frères et grandes sœurs mais aussi de modèle.



Un président heureux

Ainsi l'espoir de les imiter semble bien leur trotter dans la tête même s'ils restent discrets, prenant visiblement pour l'heure du plaisir à partager leur passion commune.

Rien n'arrive par hasard, preuve que la formation et une détermination partagée par tous, reste au cœur du projet sportif et associatif du vélo club. Seule manière de pas cultiver la nostalgie et d'envisager l'avenir avec sérénité et un optimisme raisonnable. Nous nous y employons, ces jeunes nous y poussent.

Contact : Philippe LAMBERT, président
Tél 06 82 00 65 37

Mail : philippe.lambert68@orange.fr

Site internet : <http://vcscp.68.perso.sfr.fr>

**Le maire, les adjoints, les conseillers
municipaux, le personnel communal,
Vous présentent leurs vœux les plus sincères
de santé et de bonheur
à l'occasion de la nouvelle année**



Directeur de la publication : François HEYMANN

Coordination technique : Christelle SPINELLO & Sophie BONIJOLY

Ont en outre collaboré :

Mario ACKERMANN, Jean-Denis BAUMANN, Marie-Joëlle BELLICAM, Patrick BIEBER, Stéphane GILG, Marie-Claude GROSHAENY, Josiane GULLY.